

# Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



---

## SOMMAIRE ■■■

SOMMAIRE .....	2
FINANCEURS .....	4
ACTIVITES ET OPERATIONS REALISEES SUR LA RESERVE NATURELLE EN 2020 .....	5
1. ACTIONS REALISEES OU NON REALISEE EN 2020 ET PREVISIONNEL .....	6
2. CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL .....	10
CS 1 : Suivi des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade .....	10
CS 2 : Appui aux projets de recherches géologiques.....	10
CS 4 : Étudier la dynamique et la structure de la population d’iguanes des Petites Antilles .....	11
CS 5 : Étudier la structure et l’utilisation du territoire de l’iguane des petites Antilles .....	12
CS 6 : Suivi global de la population de <i>Melocactus</i> de la réserve .....	13
CS 7 : Suivi de la population de <i>Melocactus</i> sur des stations identifiées .....	13
CS 17 : Étudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation .....	13
CS : 20 Mise en défend de <i>Melocactus intortus</i> .....	13
CS 9 : Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles (nicheurs et potentiellement nicheurs) notamment la petite sterne et l’huitrier d’Amérique .....	15
CS 10 : Suivi des autres populations d’espèces nicheuses (passereaux).....	16
CS 11 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve. ....	18
CS 12 : Suivi de l’évolution du nombre de pontes de tortues marines .....	20
CS 16 : Définir et rechercher les espèces invasives ou potentiellement invasives.....	21
CS 13 : Recenser les échouages.....	21
CS 21 : Réaliser une cartographie des habitats sur la réserve .....	22
3. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L’ENVIRONNEMENT .....	25
SP 1 : Assurer les tournées de surveillance.....	25
SP 2 : Surveiller l’introduction éventuelle de l’iguane rayé.....	26
SP 3 : Mise en place de tournées spécifiques de recherche d’espèces invasives.....	28
SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire.....	28
4. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL .....	29
IP 1 : Nettoyer les sites.....	29
5. COMMUNICATION ET PEDAGOGIE, CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION .....	29
CC 1 : Réaliser une exposition permanente .....	29
CC 2 : Création d’un sentier de découverte sur le thème de la géologie .....	30
CC 3 : Réalisation d’un topoguide .....	30
CC 4 : Réaliser des supports de communication .....	30
CC 7 : Mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique de la réserve .....	30
CC 10 : Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook .....	30
6. PRESTATIONS D’ACCUEIL ET D’ANIMATION .....	31

PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire .....	31
PA 3 : Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations .....	31
<b>7. PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION .....</b>	<b>32</b>
CI 1 : Balisage et aménagement du sentier (pédestre, cycliste, équestre) .....	32
CI 2 : Améliorer les conditions de reproduction des espèces nicheuses sensible au dérangement (Petites Sternes, Huitriers d'Amérique...) .....	32
CI 3 : Entretien du bornage .....	33
<b>8. MANAGEMENT ET SOUTIEN .....</b>	<b>34</b>
MS 1 : Former les prestataires touristiques .....	34
MS 2 : Soutenir la commune dans son projet de gestion des déchets .....	34
MS 3 : Re-végétalisation et balisage des accès .....	35
MS 5 : Mise en défens des parcelles .....	35
MS 8 : Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de la Désirade .....	36
MS 10 : Assurer la formation Animation Nature .....	36
MS 11 : Assurer la formation sur les espèces et les écosystèmes de la réserve et la géologie .....	37
MS 13 : Accueillir et encadrer des stagiaires .....	37
MS 14 : Renforcer l'équipe de surveillance avec des écovolontaires .....	38
MS 15 : Rédiger et publier des rapports et compte-rendu .....	38
MS 18 : Rechercher d'autres financements .....	39
MS 23 : Participer aux plans d'action iguanes .....	39
MS 24 : Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe .....	40
MS 26 : Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales .....	40
MS 29 : Maintenance des équipements et des locaux .....	41
MS 32 : Entretien de la pépinière de Gaïacs .....	41
<b>9. BUDGET REALISE 2020 .....</b>	<b>42</b>
<b>10. BUDGET PREVISIONNEL 2021 .....</b>	<b>43</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>44</b>

## FINANCEURS



PROJET COFINANCÉ  
par le fonds européen  
de développement régional



*Illustrations de la page de couverture : © RN.*

## Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2020



Le comité consultatif du 3 avril 2014 a acté le fait que les actions visant les espèces protégées ou ayant une forte valeur patrimoniale qui sont programmées dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle puissent bénéficier à l'ensemble du territoire désiradien. Les actions menées par l'équipe de gestion ne se limitent ainsi pas qu'à la Réserve mais aussi et plus largement à la totalité de la Désirade, comme c'est le cas par exemple des prospections pour la recherche d'iguanes et d'Espèce Exotiques Envahissantes (EEE) ou bien l'appui au projet de restauration de la Pointe Colibri.

La plupart des actions décrites ci-dessous ont été mises en œuvre en ce sens. Elles se déclinent selon les thématiques suivantes :

- SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement
- CS : Connaissance et suivi du patrimoine naturel
- EI : Prestation de conseil, étude et ingénierie
- IP : Intervention sur le patrimoine naturel
- CI : Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
- MS : Management et soutien
- PR : Participation à la recherche
- PA : Prestation d'accueil et d'animation
- CC : Création de supports de communication et de pédagogie

Ce rapport d'activité présente les actions qui ont pu être réalisées en 2020 sous forme de fiches action au format du plan de gestion.

La première version du plan de gestion de la réserve naturelle de la Désirade a été finalisée et validée en comité consultatif en 2016 sous réserve que les cogestionnaires intègrent les remarques formulées par le CSRPN, ce qui a été fait. Lors de la présentation de ce plan de gestion au CNPN, il a été demandé aux cogestionnaires de présenter ce document selon la nouvelle méthodologie proposée par l'OFB et RNF en 2018. Le bureau d'étude Ardops Environnement a été mandaté pour cette remise en forme et a rendu le plan de gestion en septembre 2020. Du fait du délai écoulé depuis 2016, la période d'exécution a été décalée à 2021-2025. Cette version remise en forme a de nouveau été présentée au CSRPN et sera prochainement soumise au comité consultatif puis au CNPN.

L'année 2020 a été particulière du fait du contexte sanitaire et des conséquences inédites qui en ont découlées. L'équipe des Réserves a œuvré afin de limiter au maximum l'impact des nouvelles contraintes de confinement et de distanciations sur les actions à mener. Quand bien même, de nombreuses actions n'ont pas pu être réalisées cette année et ont été reportées à plus tard, en raison de l'épidémie de Covid-19 ou pour d'autres raisons (logistiques ou organisationnelles). Les actions non réalisées ne seront pas détaillées dans ce rapport.

## 1. Actions réalisées ou non réalisées en 2020 et prévisionnel

x : action non réalisée en 2020

✓ : action réalisée en 2020

	Action non prévue
	Action prévue – priorité 1
	Action prévue – priorité 2
	Action prévue – priorité 3

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>CS – Connaissance et suivi du patrimoine naturel</b>								
CS01	Suivis des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade.	1	✓					
CS02	Appui aux projets de recherches géologiques	1	X					
CS03	Suivi de l'évolution des affleurements	1	X					
CS04	Etudier la dynamique et la structure de la population d'Iguanes des Petites Antilles	1	✓					
CS05	Etudier la structure et l'utilisation du territoire de l'Iguanes des Petites Antilles	3	✓					
CS06	Suivi global de la population de <i>Melocactus</i> de la réserve	1	✓					
CS07	Suivi de la population de <i>Melocactus Intortus</i> sur des stations identifiées	1	✓					
CS08	Suivi sanitaire et de la croissance de <i>Melocactus intortus</i>	1	✓					
CS09	Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles	1	✓					
CS10	Suivre les autres populations d'espèces nicheuses (passereaux)	2	✓					
CS11	Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve	1	✓					
CS12	Suivis de l'évolution du nombre de pontes de tortues marines	1	✓					
CS13	Recenser les échouages	2	✓					
CS14	Inventorier les sites inféodés au Scinque de la Désirade	3	✓					
CS15	Participation à la réalisation d'un inventaire de la population de chauve-souris	3	X					
CS16	Définir et rechercher les espèces animales invasives ou potentiellement invasives	1	X					
CS17	Etudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation	1	X					
CS18	Réaliser un inventaire floristique	3	X					
CS19	Participer aux études, inventaires ou suivis sur la population de Gaïac de Désirade	2	X					
CS20	Mise en défend de <i>Mélocactus Intortus</i>	1						

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CS21	Réaliser une cartographie des habitats sur la réserve	1						
CS22	Etudier les populations d'arthropodes sur la réserve	2						
<b>MS – Management et soutien</b>								
MS01	Former les prestataires (taxis visite guidée de l'île) pour l'encadrement des visiteurs	1	X					
MS02	Soutenir la commune dans son projet de gestion des déchets	2	✓					
MS03	Re végétalisation et balisage des accès	2	✓					
MS04	Encadrement des prélèvements de roches	1	X					
MS05	Mise en défens de parcelles	1	✓					
MS06	Limiter l'impact des caprins et ovins	1	X					
MS07	Améliorer le statut de protection des sites de reproduction des Iguanes des Petites Antilles	1	X					
MS08	Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de la Désirade	3	✓					
MS09	Assurer la formation sécurité et risque (secourisme)	1	X					
MS10	Assurer la formation Animation Nature	2	✓					
MS11	Assurer la formation sur les espèces et les écosystèmes de la réserve et la géologie	2	✓					
MS12	Renforcer la coopération avec-les éleveurs de cabris	1	X					
MS13	Accueillir et encadrer des stagiaires	2	✓					
MS14	Renforcer l'équipe de surveillance avec des éco volontaires	1	✓					
MS15	Rédiger et publier des rapports et compte-rendu	1	✓					
MS16	Assurer le financement de la réserve	1	✓					
MS17	Assurer le suivi administratif de la réserve	1	✓					
MS18	Rechercher d'autres financements	2	✓					
MS19	Evaluer annuellement le plan de travail	2	✓					
MS20	Evaluer le plan de gestion	2	X					
MS21	Participer aux assemblées générales de RNF	1	X					
MS22	Participer aux colloques sur les espaces protégés	2	X					
MS23	Participer au plan national d'actions iguanes	1	✓					
MS24	Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe	1	✓					
MS25	Participer au futur plan d'action sur les Forêts sèches	1	X					

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MS26	Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales	3	✓					
MS27	Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles	3	X					
MS28	Echanger avec les autres gestionnaires de la Caraïbe	3	X					
MS29	Maintenance des équipements et des locaux	1	✓					
MS30	Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels	2	✓					
MS31	Assurer la formation juridique, commissionnement et assermentation	1	X					
MS32	Entretien de la pépinière de Gaïacs	1	✓					
<b>CC – Création de supports de communication et de pédagogie</b>								
CC01	Réaliser une exposition permanente	1	✓					
CC02	Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie	1	✓					
CC03	Réalisation d'un topoguide	1	✓					
CC04	Réaliser des supports de communication	2	X					
CC05	Rédition de la plaquette d'information sur les oiseaux	3	X					
CC06	Réaliser et diffuser des films documentaires sur la réserve et son patrimoine	3	X					
CC07	Mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique de la réserve	3	X					
CC08	Présenter les objectifs de gestion de la réserve	2	X					
CC09	Mettre à jour, éditer et diffuser la plaquette de présentation	2	X					
CC10	Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook	2	✓					
<b>PA – Prestations d'accueil et d'animation</b>								
PA01	Communiquer auprès des médias	2	X					
PA02	Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire	1	✓					
PA03	Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations	3	X					
PA04	Participer aux manifestations locales	2	X					
PA05	Renforcer le lien entre la population et la réserve	2	X					
<b>SP – Surveillance du territoire et police de l'environnement</b>								
SP01	Assurer les tournées de surveillance	1	✓					
SP02	Surveiller l'introduction éventuelle de l'Iguane Commun	2	✓					
SP03	Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives	1	✓					

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
SP04	Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire	2	X					
SP05	Renforcer la collaboration police justice	2	X					
<b>IP – Intervention sur le patrimoine naturel</b>								
IP01	Nettoyer les sites	1	✓					
<b>CI – Création et maintenance d'infrastructures d'accueil</b>								
CI01	Balilage et aménagement du sentier (pédestre, cycliste, équestre)	2	X					
CI02	Améliorer les conditions de reproduction des espèces nicheuses sensible au dérangement	2	✓					
CI03	Entretien le bornage	1	✓					
CI04	Sécuriser les constructions présentes sur la réserve	1	X					

## 2. Connaissance et suivi du patrimoine naturel

<b>CS 1</b>		<b>CS 1 : Suivi des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 1.1</b>	-	<b>Améliorer la connaissance de la géologie sur la réserve</b>	
<b>Description</b>	Se tenir informer de l'évolution des connaissances sur la géologie pour permettre d'affiner la compréhension de la mise en place et l'évolution de la Désirade et centraliser les données sur ce sujet.		
<b>Mise en œuvre</b>	Chargés de mission et conservatrice en lien avec le réseau des géologues locaux et internationaux		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel de synthèse (nombre d'études menées, résumé des études) : aucune étude en 2020.</li> </ul>		
<b>Prévisions 2021</b>	Travail prévu avec le réseau de géologues de l'Université des Antilles Guadeloupe permettant de mettre à jour les connaissances géologiques de la réserve et les mettre à disposition dans le topoguide et via le sentier de découverte en projet.		

<b>CS 2</b>		<b>CS 2 : Appui aux projets de recherches géologiques</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 1.1</b>	-	<b>Améliorer la connaissance de la géologie sur la réserve</b>	
<b>Description</b>	Faciliter l'acquisition de connaissances sur Désirade et la venue d'équipes de chercheurs. L'équipe de la réserve pourra apporter son soutien pour la préparation en amont de la mission et sur le terrain avec les moyens logistiques et humains disponibles.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Une autorisation de prélèvement par carottage a été donné pour un projet de compréhension de l'évolution géodynamique de la plaque Caraïbe mené par Mélody PHILIPPON (Université des Antilles). Les prélèvements ont été effectués le 12 Mars 2020, en Réserve.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projet de recherche soutenu : pas d'assistance de projet de recherches géologiques en 2020.</li> </ul>		

CS 4

CS 4 : Étudier la dynamique et la structure de la population d'iguanes des Petites Antilles

Priorité 1

OO 3.1 - Améliorer la connaissance des populations d'iguanes des petites Antilles

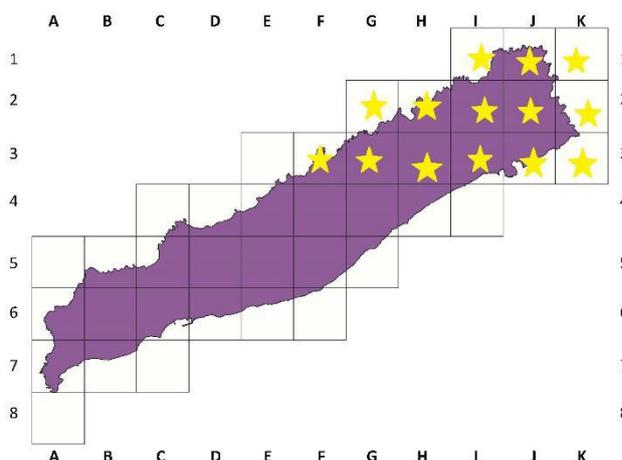
Description

Connaître en permanence l'état de la population (sanitaire, dynamique et estimation du nombre d'individus).  
Application du protocole CMR (capture, marquage et recapture) définis dans le Plan National d'Action.

Le consortium Le Gaïac/Titè été retenu par l'ONF dans le cadre d'un appel d'offre pour actualiser la cartographie de l'Iguane des Petites Antilles sur La Désirade.

Le territoire de la Désirade a été coupé en maille de 1km<sup>2</sup> et le temps de prospection fixé à 1h par maille (100% de terre). Pour l'association Titè, c'est Eric DELCROIX qui a assuré les suivis avec différents bénévoles et son collègue Ruben PENIN.

Mise en œuvre 2020



Carte du protocole de la mise à jour de la cartographie. Mailles Titè avec l'étoile jaune

Les données seront présentées dans un rapport d'étude à la suite du deuxième passage prévu entre janvier et mars 2021.



Iguanes de Petites Antilles sur la RNN (E.Delcroix)

Indicateurs de réalisation

- Temps de présence sur le site

Prévisionnel 2021

Mise en œuvre du deuxième passage.  
S'impliquer dans la CMR organisée par l'association Le Gaïac

## CS 5

# CS 5 : Étudier la structure et l'utilisation du territoire de l'iguane des petites Antilles

Priorité 3

OO 3.1

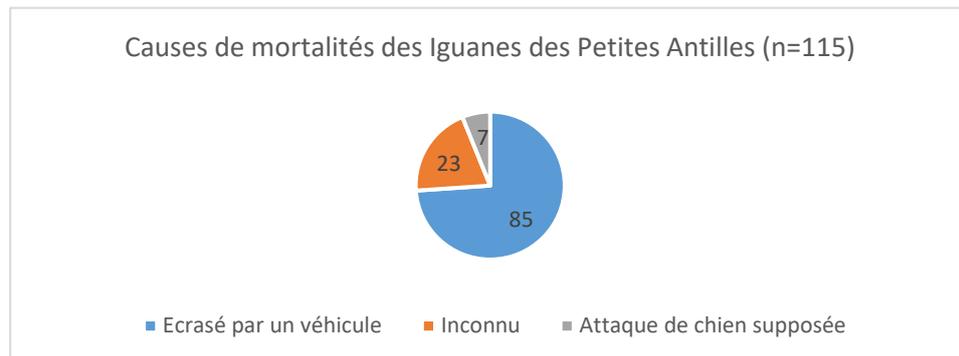
- Améliorer la connaissance des populations d'iguanes des petites Antilles

### Description

- Améliorer les connaissances sur les territoires exploités par les femelles en période de ponte.
- Réalisation d'un suivi télémétrique sur plusieurs femelles afin de comprendre les déplacements liés à la reproduction.
- Recensement et identification des individus morts.

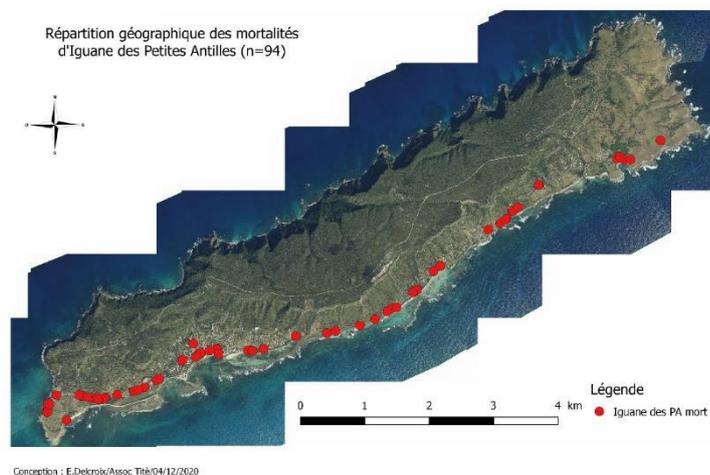
En 2020, une seule action prévue dans cette fiche a été mise en œuvre, il s'agit du suivi de la mortalité. Ce travail a été mené en 2020 par une chargée de missions, Sylvie Loïal grâce à un financement de la DEAL.

Causes de mortalités des Iguanes des Petites Antilles (n=115)



Causes de mortalités de l'ensemble des Iguanes morts recensés sur la Désirade (2018-2020)

Mise en œuvre  
2020



Cartographie des mortalités de l'ensemble des Iguanes morts recensés et géolocalisés sur la Désirade (2018-2020)

Panneau installé sur la Désirade par le PNA pour sensibiliser et prévenir les automobilistes (E.Delcroix)



**Indicateurs de réalisation**

- Temps de présence sur le site
- Les prospections et tournées de surveillance ont permises de dénombrer 115 iguanes morts. Parmi eux, 85 iguanes ont été tués par le trafic routier. Les autres causes supposées sont par morsures ou sont inconnues.

**2021**

Poursuivre le suivi de la mortalité.

**CS 6**

**CS 6 : Suivi global de la population de *Melocactus* de la réserve**

**CS7**

**CS 7 : Suivi de la population de *Melocactus* sur des stations identifiées**

**CS17**

**CS 17 : Étudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation**

**CS20**

**CS : 20 Mise en défend de *Melocactus intortus***

**Priorité 1**

**OO 2.2**

**OO 2.2 - Améliorer les connaissances sur les habitats xérophiles de la réserve**

**Description**

Les objectifs sont : d'obtenir un état des lieux de la population de *Melocactus intortus* et d'identifier les menaces qui pèsent sur l'espèce ; d'effectuer un suivi de l'effectif sur des stations (croissance des individus, identification des menaces et surveillance) d'étudier la recolonisation d'un milieu et la succession des espèces dans le temps dans une zone soustraite au pâturage et de soustraire les individus à la prédation des cabris en attendant qu'un projet de gestion durable du cheptel soit mis en place.

**Mise en œuvre 2020**

- En 2020, 7 *Mélocactus* ont été reportés absents par rapport à 2019. Des prélèvements illégaux sont suspectés étant donné la disparition d'enclos de protections de ces mêmes cactus. Ces potentiels prélèvements ont été réalisés dans le secteur « Météo », zone facilement accessible en voiture. Une protection reste nécessaire contre la divagation des cabris.
- Par rapport à 2019, quatre cactus juvéniles sont passés au stade adulte.
- Les cactus avec les tailles les plus importantes sont sur le site « Météo » et « Agave ». C'est aussi sur le site « Météo » que la plus grande croissance moyenne en hauteur a été observée en 2020. Les plus grandes croissances moyennes en diamètre ont été observées sur les site « Morne Rouge » et « Carbet ».

	<b>Météo</b>	<b>Man-cenillier</b>	<b>Agave</b>	<b>Morne rouge</b>	<b>Carbet</b>
Diamètre moyen en 2020	<b>30.6</b>	16.1	29.0	22.4	22.8
Hauteur moyenne en 2020	<b>31.1</b>	11.4	30.2	19.2	15.5
Croissance moyenne diamètre 2019-2020	1.2	0.6	4.5	<b>5.3</b>	5.2
Croissance moyenne hauteur 2019-2020	<b>9.1</b>	0.6	7.3	5.9	4.3

Croissance en hauteur et en diamètre (en cm) des *Mélocactus* en 2020 par rapport à 2019

- La construction d'un enclos a débuté afin de soustraire les cactus du site Mancenillier à la pression de prédation des cabris. Outre l'objectif de protection, il s'agit aussi de suivre l'évolution de la régénération naturelle ainsi que de sensibiliser le public à l'importance de limiter la divagation des cabris, que ce soit pour l'espèce ou pour le milieu.

Positionnement des supports béton pour la fixation des poteaux et du grillage qui viendra fermer la zone.



<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport produit (évolution de la population, mise en évidence des menaces) : Analyse des résultats depuis le début des suivis. Rapport non produit en 2020.</li><li>• Cartographie des stations de l'espèce : Fait.</li><li>• Inventaire annuel des <i>Melocactus</i> : suivi sanitaire de 75% des cactus en réserve. Suivi complet de l'état des enclos de protection.</li></ul>
<b>Prévisionnel 2021</b>	Ajouter aux mesures des <i>Melocactus</i> adultes la hauteur du céphalium. Proposition de stage de M1 sur l'étude et le suivi de croissance d'état de santé des <i>Melocactus</i> en 2022.

CS 9		CS 9 : Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles (nicheurs et potentiellement nicheurs) notamment la petite sterne et l'huitrier d'Amérique.	
Priorité	1		
OO 5.1	-	Améliorer les connaissances sur l'avifaune	
Description	<p>L'objectif est de connaître en permanence la reproduction des espèces sensibles au dérangement.</p> <p>L'action prévoit un volet inventaire deux fois mois de mars à juillet et un volet communication avec une transmission des informations aux naturalistes.</p>		
Mise en œuvre 2020	<p>Le suivi des oiseaux marins et des limicoles nicheurs a été réalisé par Anthony Levesque dans le cadre de la convention ES/2019/002.</p> <p>Le suivi de la reproduction des Petites Sternes et des limicoles nicheurs se fait lors de 4 comptages en mai et juin sur les sites favorables</p> <p>La Petite Sterne : 19 couples sur la Pointe Doublé (0 jeune produit), 1 couple sur Fanfan (nombre de jeune produit inconnu)</p> <p>Le Gravelot de Wilson : Minimum deux couples et un poussin produit (site de la Pointe des Colibris)</p> <p>L'Huitrier d'Amérique : Probablement deux couples (Pointe des Colibris et Pointe Doublé). Succès de reproduction non connu</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p><u>Gravelot de Wilson (F.Delcroix)</u></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><u>Huitrier d'Amérique (F.Delcroix)</u></p> </div> </div> <p>Le suivi des oiseaux marins sur les falaises se fait lors de 4 comptages entre janvier et juillet</p> <p>Phaéton à bec jaune : Max 7 individus (15/05)</p> <p>Phaéton à bec rouge : Aucune observation</p> <p>Sterne bridée : 176 individus dénombrés le 15/05. 66 individus dénombrés le 03/07 et 7 juvéniles.</p> <p>Noddi brun : Max 12 individus (03/07). Aucun jeune observé.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p><u>Roche sur laquelle se reproduisent les oiseaux marins (E.Delcroix)</u></p> </div>  </div>		
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel (estimations annuelle du nombre de couples installés, dynamique de reproduction. Le rapport annuel produite a permis d'obtenir les chiffres pour les espèces ciblées. = 100%</li> <li>• Analyse et cartographie des sites de nidification. Non fait en 2020</li> </ul>		
Prévisionnel 2021	Poursuivre les suivis dans le cadre de la convention		

CS 10

CS 10 : Suivi des autres populations d'espèces nicheuses (passereaux)

Priorité 2

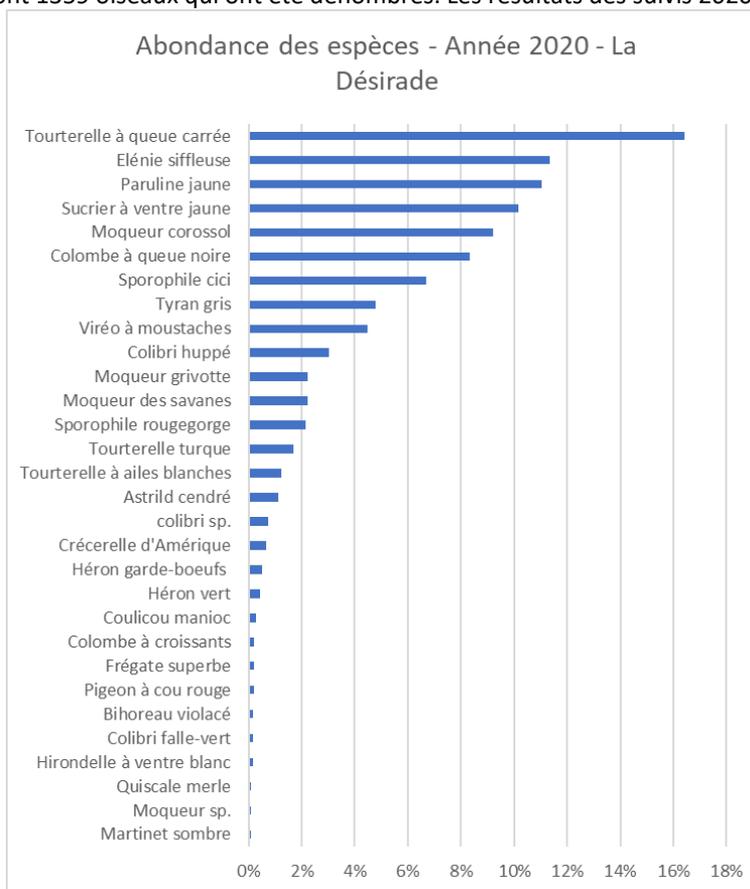
OO 5.1 - Améliorer les connaissances sur l'avifaune

Description

L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les populations d'espèces nicheuses et d'effectuer un suivi sur le long terme. L'action prévoit la mise en place de suivi selon le protocole STOC.

Il y a 4 circuits de dix points sur la Désirade dans le cadre du protocole STOC-EPS. Les suivis sont faits par Anthony Levesque et Eric Delcroix. Le premier passage a eu lieu le 18 et 19/04 et le second 9 et 10/06.

Au total ce sont 1359 oiseaux qui ont été dénombrés. Les résultats des suivis 2020



Mise en œuvre 2020

49% des oiseaux sont représentés par 4 espèces à savoir la Tourterelle à queue carrée, l'Elénie siffleuse, la Paruline jaune et le sucrier à ventre jaune.



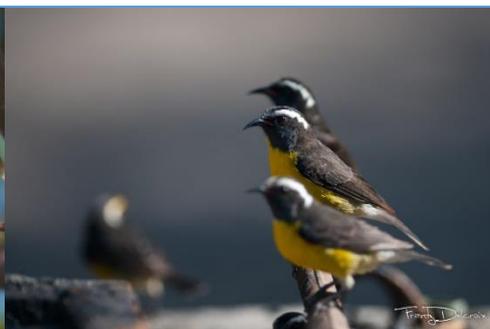
La Tourterelle à queue carrée (F.Delcroix)



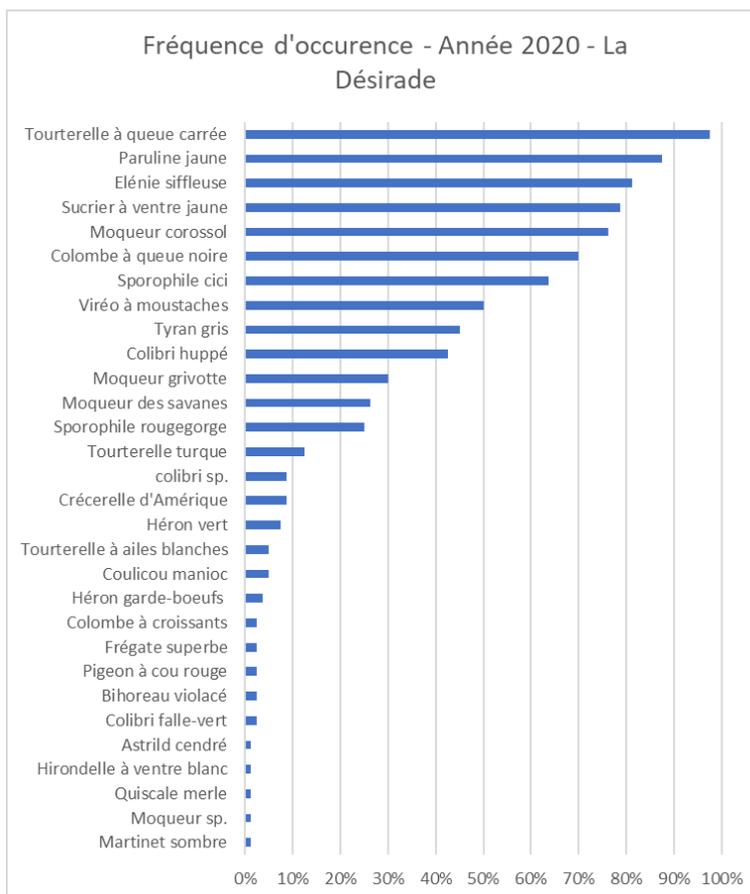
Elénie siffleuse (A.Levesque)



Paruline jaune (F.Delcroix)



Sucrier à ventre jaune (F.Delcroix)



Seulement 8 espèces sont présentes sur au moins 50% des points, à savoir la Tourterelle à queue carrée, la Paruline jaune, L'Elenie siffleuse, le Sucrier à ventre jaune, le Moqueur corossol, la Colombe à queue noire, le Sporophile cici et le Viréo à moustaches

<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport annuel. En 2020 il n'y a pas eu de rapport spécifique concernant l'analyse des données STOC EPS. Toutes les données ont été saisies dans la base de données Excel, transmises pour être intégrées dans Karunati et transmise à l'OFB partenaire scientifique du suivi.</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2021</b>	Poursuivre le suivi en 2021

**CS 11****CS 11 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve.****Priorité 1****OO 5.1 - Améliorer les connaissances sur l'avifaune****Description**

L'objectif est connaître en permanence l'évolution et la dynamique des oiseaux présents ainsi que d'approfondir les connaissances sur les différentes espèces (reproduction, parcours migratoire).  
L'action prévoit un recensement et un comptage mensuel tous les 15 du mois.

Après 6 ans de suivi mensuel des zones favorables aux oiseaux migrateurs et hivernants (Les Salines, Pointe des Colibris et Littoral de la RNN), ce suivi n'a pas été reconduit dans la nouvelle convention d'étude ornithologique (convention période 2019 -2021 : prestataires AMAZONA et LBE).

Le seul suivi qui permet de dénombrer les oiseaux migrateurs et hivernants est le comptage de janvier qui est réalisé dans le cadre du comptage international des oiseaux d'eau (Caribbean Water Census - CWC).

Les résultats de ce comptage réalisé par Anthony Levesque et Eric Delcroix les 24 et 25/01/2020 :

Les sites suivis : La pointe des Colibris, saline des galets, saline du bourg, Fanfan, la RNN partie nord et sud.

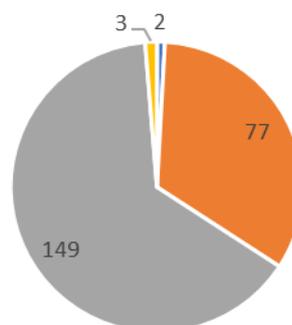
Au total ce sont 231 oiseaux qui ont été dénombrés pour 19 espèces

**Mise en œuvre  
2020**

Nombre d'espèces par groupe ciblé par le CWC -  
2020 - La Désirade

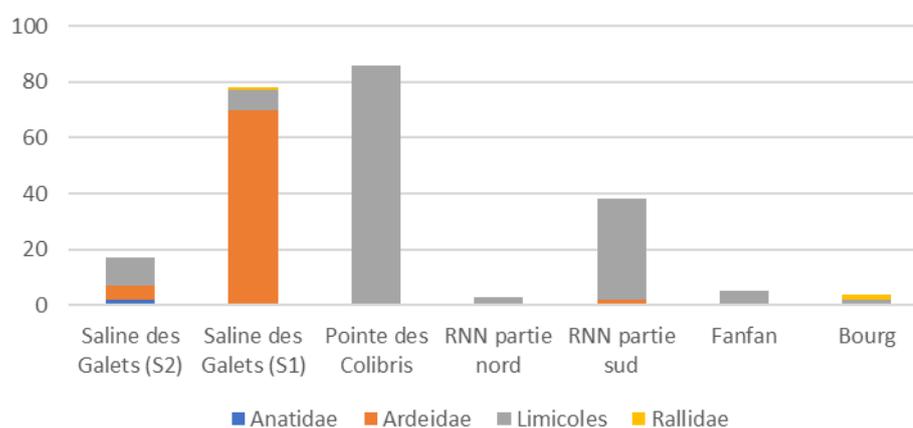


Effectifs par groupe ciblés par le CWC - 2020 - La Désirade



■ Anatidae ■ Ardeidae ■ Limicoles ■ Rallidae

Effectifs par groupe ciblé par le CWC et par site - 2020 - La Désirade



■ Anatidae ■ Ardeidae ■ Limicoles ■ Rallidae

**Indicateurs de réalisation**

- Rapport annuel (estimation annuelle, graphique d'évolution des effectifs, analyses descriptives sur la spécificité des différentes espèces, phénologie des migrations).
- Cartographie de répartition sur les sites

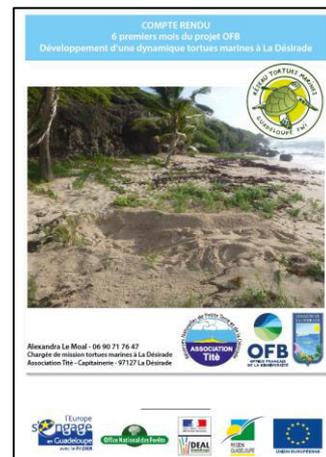
**Prévisionnel 2021**

Accueillir un étudiant pendant la période où les salines sont en eaux (janvier/mars) pour mener une étude sur la dynamique temporelle et spatiale de l'avifaune.

**Description**

L'objectif est de dynamiser le réseau local d'acteurs et d'améliorer les connaissances sur l'évolution du nombre de pontes.  
L'action prévoit d'appliquer le protocole standardisé de suivi par comptage traces (8 comptages par sites et par mois). Le traitement des données de terrain et la mise en place d'animations d'un réseau d'acteurs pour le suivi.

L'association Titè a reçu un financement de l'OFB pour un projet dont l'objet est la « mise en place d'une dynamique de réseau pour l'étude et la protection des tortues marines sur la Désirade ». Ce projet finance notamment ½ ETP sur 24 mois. Dans ce cadre une chargée de projet a été recrutée, en février 2020 sur une première période de 6 mois. Un rapport technique intermédiaire a été produit et transmis aux financeurs. Au cours des 6 premiers mois, 14 bénévoles ont été formés au comptage traces. Des suivis ont pu être menés sur la période des 6 mois.



Nombre de comptages traces (CT) réalisés :

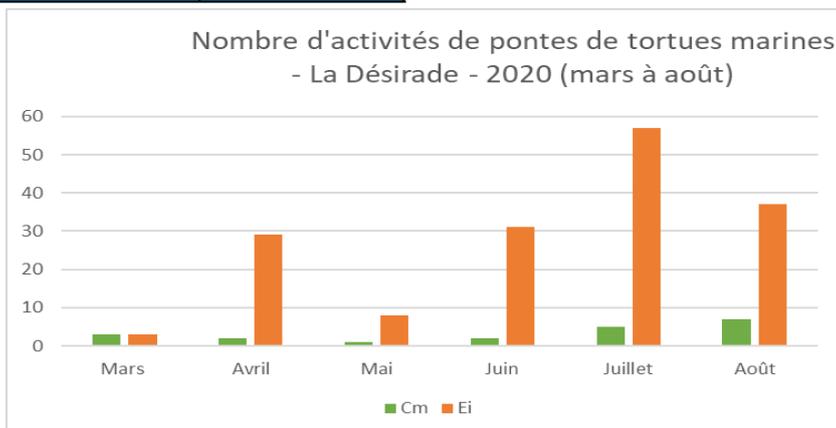
Plages suivies d'Ouest en Est	Nbre de CT de mars au 10 août 2020
• Plage à Galets	43
• Plage de l'aérodrome	26
• Plage à Fan Fan	23
• Plage à Fifi	1
• Plage du Souffleur	17
• Petites Anses	40
• Anse Petite Rivière	25
• Pointe de Montreuil	9
• Baie Mahault	9
• Plages de la RNN	3
<b>Total</b>	<b>199</b>

Les données ont été saisies dans la base données et transmises à la coordination du PNA.

En parallèle de ce suivi des pontes une méthodologie de diagnostic des sites de ponte a été élaborée.

Des actions de protection des nids ont été menées.

**Mise en œuvre 2020**



**Indicateurs de réalisation**

- Rapport annuel (pourcentage de réalisation du protocole, bilan des activités de pontes)
- Transmission des données au coordinateur du RTMG

**Prévisionnel 2021**

L'association Titè a fait part à l'OFB de ses difficultés à recruter du personnel à mi-temps. Il a été convenu de poursuivre le projet en 2021 via une prestation plutôt que par l'embauche d'un personnel au sein de l'association.

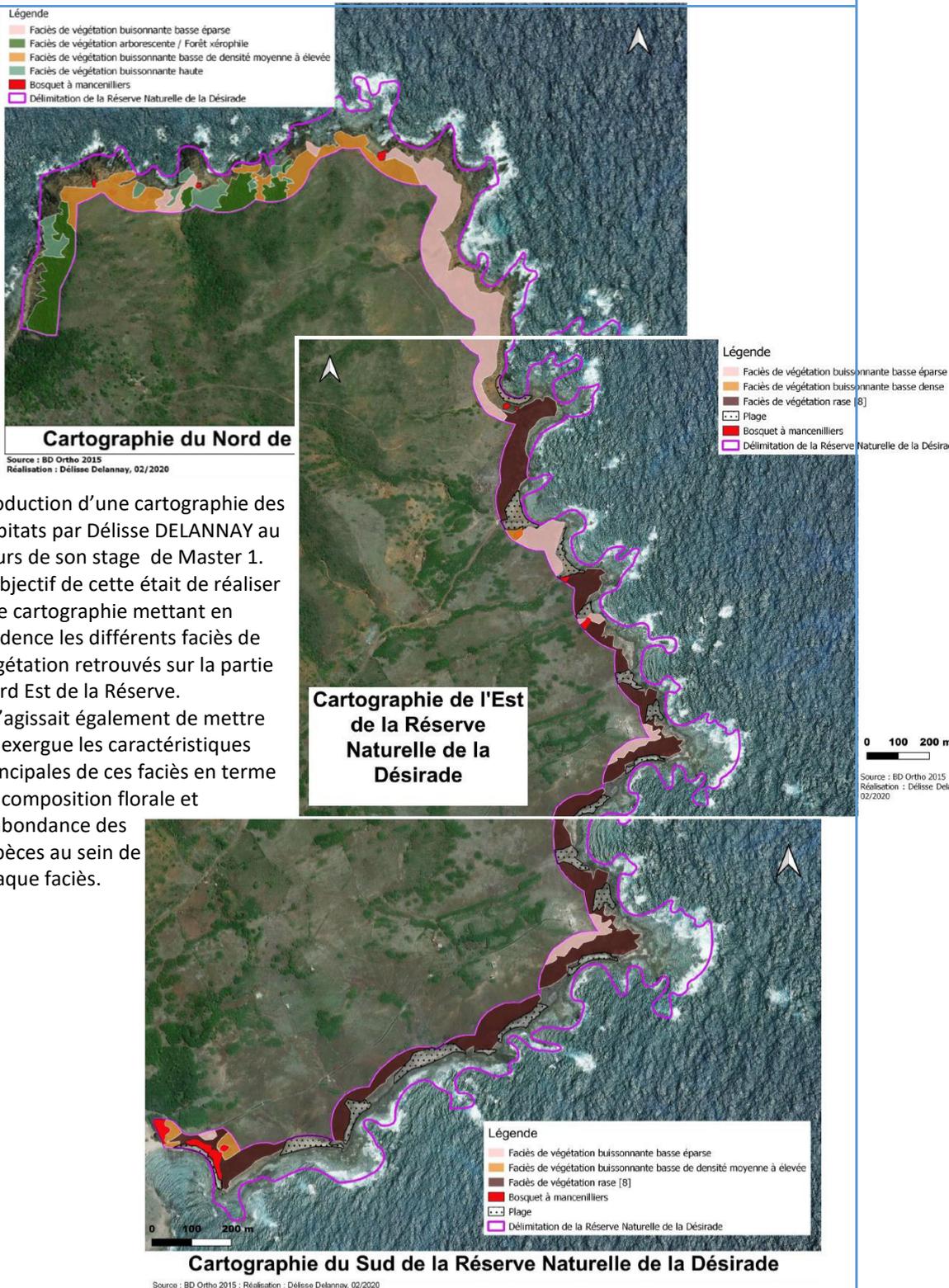
CS 13		CS 13 : Recenser les échouages	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 4.1</b>	-	<b>Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines.</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'améliorer les connaissances concernant les menaces sur les tortues marines et sur les causes de mortalité.</p> <p>Il s'agit de prévenir le coordinateur du RTMG lors de la découverte d'une tortue (morte ou blessée) et de lui transmettre les informations sur les échouages (photo, espèce, taille, situation, lieux).</p>		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<p>L'association Titè a reçu un financement de l'OFB pour un projet dont l'objet est la « mise en place d'une dynamique de réseau pour l'étude et la protection des tortues marines sur la Désirade ». Projet financé sur 24 mois.</p> <p>C'est dans ce cadre qu'en 2020 les échouages/détresses des tortues marines sur la Désirade ont été recensés.</p> <p>Dans ce cadre ce sont 11 données de braconnage (potentielles et sûres) qui ont été renseignées. Les œufs comme les adultes seraient concernés. Les cas seraient localisés de Souffleur à Baie-Mahault.</p> <p>2 cas de désorientation de nouveau-nés ont été notés. 1 sur Fifi et 1 sur souffleur. Plusieurs nouveau-nés ont été retrouvés écrasés. Sur Fifi des nouveau-nés auraient pu être sauvés par des riverains.</p> <p>Afin de prévenir du risque de tassement des nids par des véhicules sur la plage à Fanfan, des mises en défens ont été installés le temps de l'incubation.</p> <p><u>Nouveau-né imbriquée écrasé suite à une désorientation (E.Delcroix)</u>  <u>Mise en défens d'un nid sur Fanfan (A.Le Moal)</u></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel avec le bilan des échouages. Pas de bilan spécifique en 2020.</li> <li>• Nombre de transmission de données. 13 données transmises dans la base de données coordonnées par le PNA.</li> </ul>		
<b>2021</b>	Relancer le projet financé par l'OFB.		

CS 16		CS 16 : Définir et rechercher les espèces invasives ou potentiellement invasives.	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 3.4</b>	-	<b>Assurer une veille sur l'iguane commun</b>	
<b>OO 8.3</b>	-	<b>Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques.</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de conserver l'intégrité du patrimoine floristique et faunistique.</p> <p>Il s'agit de réaliser un inventaire des espèces invasives ou potentiellement invasives. Des tournées spécifiques seront mise en place (mangouste, singe vert, iguane commun, racoon, ...)</p>		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Pas d'action en ce sens en 2020.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des espèces invasives ou potentiellement invasives : 0 en 2020</li> <li>• Cartographie par espèce : 0 en 2020</li> </ul>		
<b>Prévisions 2021</b>	<p>Un travail de prospection pour une définition des potentielles zones de vie d'espèces exotiques envahissantes a été réalisé début 2021 au cours d'un stage de Master 1 de l'Université des Antilles Guadeloupe. Les espèces concernées sont le singe vert, le raton laveur, la mangouste et d'agoutis. Les résultats seront présentés dans le Rapport d'Activité 2021.</p>		

Priorité 1

OO 2.2 - Améliorer les connaissances sur les habitats xérophiiles

**Description**  
 L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les habitats de la réserve.  
 L'action prévoit la réalisation d'un inventaire des habitats de la réserve pour aboutir à une cartographie précise des formations végétales du territoire.



**Mise en œuvre 2020**

Production d'une cartographie des habitats par Délisse DELANNAY au cours de son stage de Master 1. L'objectif de cette était de réaliser une cartographie mettant en évidence les différents faciès de végétation retrouvés sur la partie Nord Est de la Réserve. Il s'agissait également de mettre en exergue les caractéristiques principales de ces faciès en terme de composition florale et d'abondance des espèces au sein de chaque faciès.

**Indicateurs de réalisation**

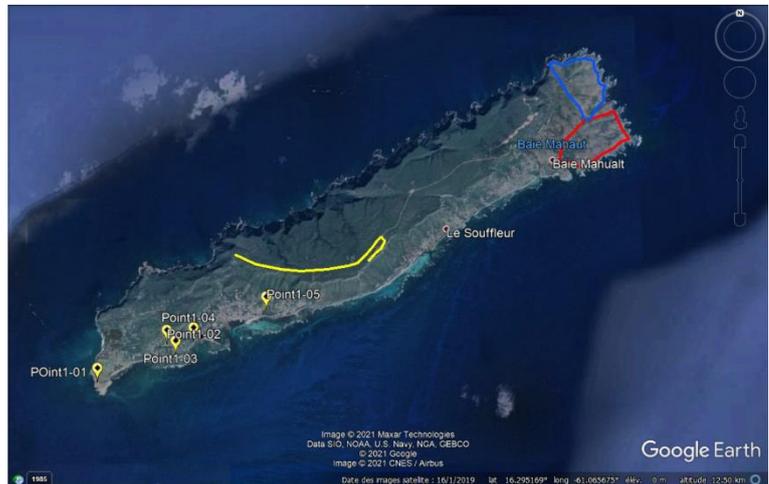
- Rapport de synthèse et cartographie

**Description**  
L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les arthropodes de la réserve.  
L'action prévoit la réalisation d'un inventaire.

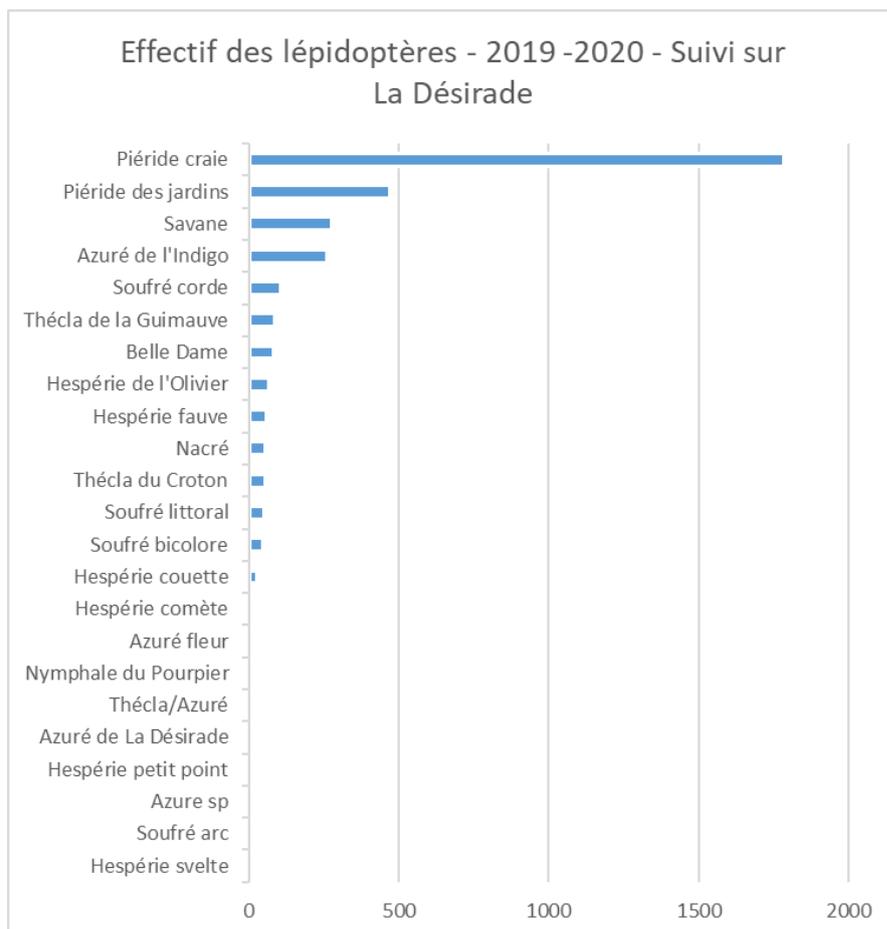
En 2020, dans le cadre de la convention d'étude ES/2019/002, un suivi des lépidoptères a été mené par Anthony Levesque.  
En 2020, il y a eu 15 suivis. Le suivi est réparti sur les 4 circuits identifiés.

Les circuits de prospection lépidoptère

21 espèces ont pu être déterminées dans le cadre des suivis. Une nouvelle espèce a été ajoutée en dehors du protocole à savoir le Nymphale cendré.

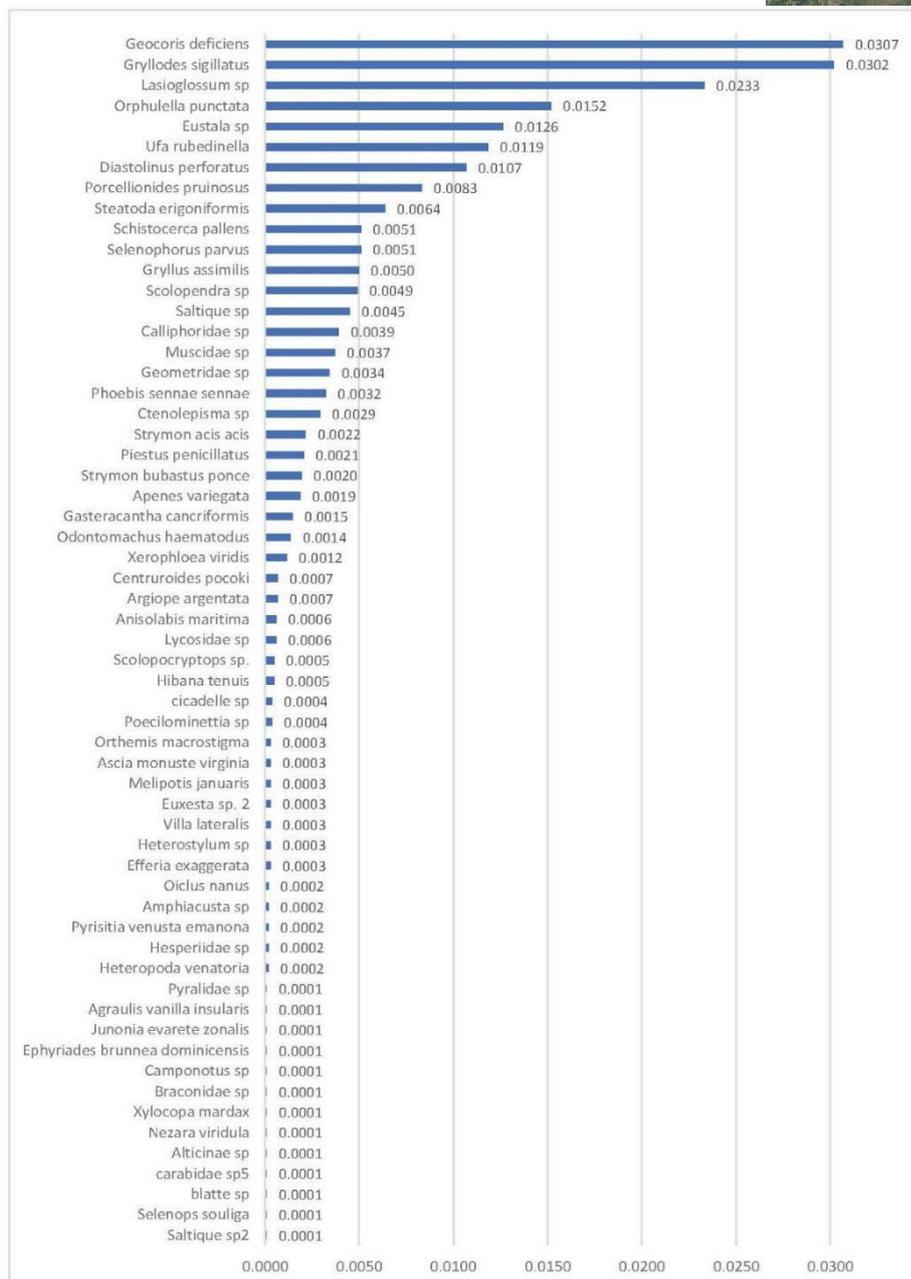
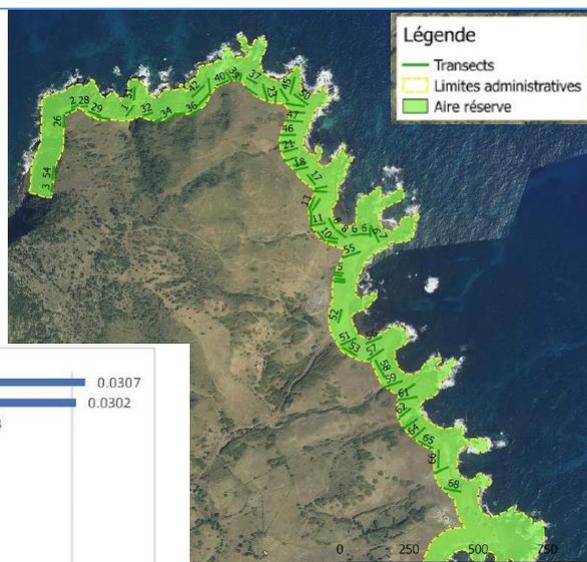


**Mise en œuvre 2020**



Les cogestionnaires ont accueilli du 6/01 au 14/02, Adrien Maitrepierre, étudiant en M1 écologie tropicale de l'université des Antilles. Son étude « Inventaire des communautés d'invertébrés en lien avec les strates de végétation et cartographie des effectifs de la Réserve naturelle nationale de La Désirade » est disponible sur le site Internet des réserves.

Effort d'échantillonnage des invertébrés sur la RNN (Extrait rapport d'Adrien MAITREPIERRE)



Abondance des espèces contactées sur l'aire totale des transects (10 200m<sup>2</sup>) (N<500). Extrait du rapport d'Adrien MAITREPIERRE.

<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de synthèse et cartographie : Un premier travail d'inventaire et de cartographie a été effectué par Adrien MAITREPIERRE, stagiaire de M1. Son rapport est consultable sur le site internet des Réserves.</li> <li>• Base de données Excel des suivi des lépidoptère à jour 2019-2020</li> </ul>
<b>2021</b>	Poursuivre le suivi des lépidoptères dans le cadre de la convention

### 3. Surveillance du territoire et Police de l'Environnement

SP 1		SP 1 : Assurer les tournées de surveillance
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 2.3</b>	-	<b>Limiter les dégradations anthropiques</b>
<b>OO 7.2</b>	-	<b>Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'éviter les conflits d'usages, de sanctionner les infractions à la réglementation et d'assurer le rôle d'information et de prévention auprès des publics. Il s'agit d'assurer des tournées de surveillance avec une vigilance accrue (rôle préventif et répressif) et l'application de la réglementation</p>	
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de jours de présence sur la réserve / an</b> = 116 jours en 2020*</li> <li>• <b>Temps agents consacré à la surveillance</b> : estimé à 25% du temps agent sur place jusqu'en 2018. Depuis 2019, ce pourcentage a été réévalué à 60%.               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 132 jours.hommes de présence sur la RNDSD*</li> <li>2. 79 jours.hommes de surveillance/police*</li> <li>3. 161** jours de présence sur la RNDSD (76% des jours de l'année)</li> </ol> </li> </ul> <p>*Ce chiffre ne prend en compte que le temps des 4 agents commissionnés.**prise en compte de l'ensemble de l'équipe de cogestion</p> <p>En 2020 la surveillance/police a été faite par 4 agents commissionnés. La police et surveillance est élargie à l'ensemble du territoire de la Désirade pour les espèces protégées et la circulation des véhicules en espaces naturels.</p> <p>Aucune procédure judiciaire ouverte en 2020 sur la Désirade, toutefois des infractions sont régulièrement rapportées et observées, il s'agit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La divagation d'animaux d'élevage identifiés dans la réserve</li> <li>2. Circulation de véhicule en réserve naturelle</li> <li>3. Prélèvement de <i>Melocactus</i></li> <li>4. Prélèvement de sable</li> <li>5. Nourrissage (voire manipulation des Iguanes des Petites Antilles)</li> <li>6. Braconnage tortues marines</li> </ol>	
		
	<p>Véhicule stationné en RN (E.Delcroix) Animaux d'élevage en divagation dans la RN (A.Levesque)</p>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse annuelle des heures de surveillance et de sensibilisation : 79 jours.hommes en 2020.</li> <li>• Synthèse annuelle des procès-verbaux et avertissements. Aucun</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	<p>Rédiger les procédures contre X lors de constats de vol de <i>Melocactus</i>.          Développer un travail de concertation avec les éleveurs          Augmenter les tournées de surveillance et adapter les horaires en fonctions des infractions recherchées</p>	

Priorité 2

OO 3.4. - Assurer une veille sur l'Iguane rayé

Description

L'objectif est de maintenir la pureté génétique de l'iguane des petites Antilles et empêcher l'hybridation avec l'iguane commun. Il s'agit d'effectuer une surveillance accrue, notamment au déchargement de la barge. Mais également mettre en place des campagnes d'information auprès des personnes et des professionnels susceptibles d'introduire des iguanes communs.

Le travail de coordination de la lutte Iguane commun a été mené en 2020 par une chargée de missions, Sylvie Loïal. La chargée de mission a travaillé sur le dossier lutte Iguane commun sur la Désirade de janvier à octobre grâce à un financement de la DEAL.



Formation des acteurs du réseau de lutte Iguane commun (RN)

Mise en œuvre 2020

En complément de la formation faite en 2019, une nouvelle formation s'est déroulée en 2020 (16/02/20). 16 personnes ont pu ainsi être formées. Une liste des personnes formées est tenue à jour.

**FICHE REFLEXE**  
**SIGNALEMENT IGUANE COMMUN**

Lorsqu'un iguane à queue rayée est observé à la Désirade :

- 1 Prendre une PHOTO et un point GPS ou localisation précise, date et heure
- 2 CONTACTEZ immédiatement la GENDARMERIE : 0590 22 47 60

Les services de gendarmerie transmettent le signalement à l'équipe chargée de l'animation du réseau de lutte (Association Titè – ONF)\*

Le réseau organise les tournées de capture avec les personnes formées et habilitées.

**Si l'IC est capturé**  
L'iguane vivant est retenu en cage jusqu'à son rapatriement en Guadeloupe.

**Si la capture de l'IC est improbable (difficultés techniques)**  
La mise à mort de l'animal est envisagée avec toutes les précautions nécessaires. Le cadavre est rapatrié en Guadeloupe en vue d'analyses génétiques.

\*Pour faire partie du réseau de lutte contre l'iguane commun à Désirade, contactez-nous au 0690 37 21 54 / asso.tite@gmail.com

**FICHE REFLEXE**  
**SIGNALEMENT IGUANE COMMUN**

**IGUANE COMMUN**

INFORMER : Plaque d'identification / Queue rayée

GENDARMERIE, POLICE MUNICIPALE, POMPIERS reçoivent un signalement d'un Iguane Commun (IC) à La Désirade

Le service concerné ne peut pas intervenir / Le service concerné décide d'intervenir

➤ SIGNALER la présence de l'IC à l'équipe d'animation du PNA  
➤ INDICIER, le contact du signalant, la date, l'heure de l'observation et le lieu exact (point GPS)  
➤ JOINDRE une photo si possible

**IGUANE NON CAPTURÉ** / **IGUANE CAPTURÉ**

STOCKER l'IC vivant

INFORMER au plus tôt l'équipe d'animation du PNA de l'évolution de la situation

L'équipe d'animation du PNA missionne une personne habilitée à la capture et/ou la mise à mort de l'iguane. L'animal vivant ou déjà mort est rapatrié en Guadeloupe pour analyses génétiques.

Animation du Plan National d'Actions PNA IGUANES 0690 74 03 81

GENDARMERIE 0590 22 47 60

POLICE MUNICIPALE 0590 89 29 66

POMPIERS 0590 48 37 86

\* En cas d'observation d'iguane commun sur un terrain privé, l'accord du propriétaire doit être obtenu avant de mener la capture.  
\* La mise à mort doit se faire avec le moins de souffrances possibles infligées à l'animal selon les protocoles définis avec l'équipe d'animation.

Deux fiches reflexe ont été élaborées et présentées aux membres du COTECH en novembre 2020 pour validation. Leur validation définitive devraient avoir lieu début 2021.

En 2020, 1 seul signalement avéré d'Iguane commun (Hybride) a été enregistré. Deux autres signalements non avérés l'ont été en octobre 2020.

**Le 19 juin 2020.** Grâce au travail de sensibilisation préalable, il s'est écoulé très peu de temps entre le signalement et la capture (moins de 4h).

La capture a été réalisée par la chargée de mission Titè, Alexandra Le Moal avec l'aide de la police municipale. Il s'agit d'une femelle adulte (LT : 130,3 cm, LC : 37,5 cm).

**C'est le plus gros hybride qui ait été capturé depuis 2017.** Elle a été capturée dans le même périmètre que les précédents hybrides.



**Iguane capturé le 19 juin 2020**

Les agents de Titè poursuivent tout au long de l'année des patrouilles dans le secteur du bourg sans que le nombre d'heures soit noté.

Une formation par l'OFB de capture et mise à mort d'Iguane rayé a été suivie par les chargés de missions et gardes des Réserves. La population viens en aide aux gardes et signale tout iguane suspect.

<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne d'information =2</li> <li>• Nombre d'heures de surveillance = non comptabilisé en 2020</li> <li>• Nombre de personnes sensibilisées = 16 personnes formées dans le cadre de la lutte Iguane commun</li> </ul>
<p><b>Prévisionnel 2021</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le projet de biosécurité au niveau de la barge à la Désirade si la proposition technique et financière de Titè est retenue par l'ONF dans le cadre du PNA.</li> <li>• Poursuivre <i>a minima</i> des prospections dans la zone du bourg par les agents de la RN</li> <li>• Si renforcement des moyens humains dans l'équipe de la RN (Sur les actions EEDD), poursuivre l'animation du réseau de veille/lutte Iguane commun sur la Désirade</li> </ul>

<b>SP 3</b>		<b>SP 3 : Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 3.4</b>		-	<b>Assurer une veille sur l'Iguane rayé</b>
<b>OO 8.3</b>		-	<b>Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques.</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de repérer la présence d'espèces invasives (singe vert, racoon, mangouste, chat, iguane rayé) et d'éviter l'installation de population et/ou limiter celles déjà présentes. Il s'agit d'effectuer des tournées de terrain dédiées dans des zones identifiées.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Un Iguane hybride a été capturé dans le bourg de Beauséjour.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures de surveillance : 1 journée</li> <li>• Nombre d'individus contactés par espèce</li> <li>• Nombre d'individus capturés par espèce : 1</li> </ul>		

<b>SP 4</b>		<b>SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 6.4</b>		-	<b>Assurer une mutualisation des moyens</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire. Il s'agit de mettre en place une coopération de la part des gestionnaires avec les services de police ainsi que participer aux réunions annuelles ou ponctuelles.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<p>Les agents de police de la RN échangent régulièrement avec les gendarmes de la Désirade et la Police Municipale.</p> <p>Ces échanges permettent de sensibiliser ces polices sur les problématiques environnementales rencontrées. Toutefois, aucune mission conjointe n'a été organisée sur La Désirade en 2020.</p> <p>Les agents de police de la RN viennent en appui sur des procédures menées par l'OFB sur le territoire de la Désirade.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de coopération engagés = 0</li> <li>• Compte rendu des réunions = 0</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2021</b>	Développer les relations avec les gendarmes et la police municipale et organiser des tournées de surveillance conjointe.		

#### 4. Interventions sur le patrimoine naturel

IP 1		IP 1 : Nettoyer les sites
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 7.4</b>	-	<b>Maintenir le matériel et les sites en bonne état</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de maintenir les sites propres. Il s'agit d'effectuer le nettoyage régulier des plages de la réserve et de mettre en place une fois par an une opération de nettoyage sur les autres plages de l'île avec des écovolontaires.	
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Nettoyage des plages par Julien ATHANASE et un bénévole.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de journée de nettoyage : 1 (17/02)</li> <li>• Nombre de participant : 2</li> </ul>	

#### 5. Communication et pédagogie, création de supports de communication

CC 1		CC 1 : Réaliser une exposition permanente
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 6.1</b>	-	<b>Créer des supports de communication</b>
<b>Description</b>	L'objectif est d'apporter de l'information aux visiteurs sur la géologie et les espèces emblématiques. Il s'agit de concevoir une exposition permanente à l'entrée de la réserve.	
<b>Mise en œuvre</b>	Chargés de missions.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de panneaux installés : Exposition déjà installée sur le site.</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	Ajouter le panneau d'entrée de site de la Réserve Géologique	

<b>CC 2 : Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie</b>	
<b>CC 3 : Réalisation d'un topoguide</b>	
<b>CC 4 : Réaliser des supports de communication</b>	
<b>CC 7 : Mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique de la réserve</b>	
<b>Priorité 1</b>	
<b>OO 1.4</b>	- <b>Améliorer la communication sur le patrimoine géologique</b>
<b>OO 6.1</b>	- <b>Créer des supports de communication</b>
<b>Description</b>	L'objectif est créer un sentier attractif et accessible pour permettre à un large public de découvrir la géologie. Il s'agit de concevoir une boucle permettant de découvrir la géologie ainsi que de mettre en place un sentier numérique.
<b>Mise en œuvre 2020</b>	En 2020, sur la base des précédents travaux sur le sujet, le sentier, les points d'intérêts et les informations qu'ils doivent contenir ont été défini. Ce sentier porterait sur le patrimoine géologique mais aussi sur les patrimoines biologiques, historiques et archéologiques.
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matérialisation d'une boucle</li> <li>• Mise en place de la signalétique</li> <li>• Mise en place de l'accès au sentier numérique.</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2021</b>	Une validation sur le terrain des zones géologiques d'intérêts sur le sentier permettra l'initiation de la matérialisation, la mise en place de la signalétique et l'accès au sentier sur l'application Sylvascope.

<b>CC 10 : Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook</b>											
<b>Priorité 2</b>											
<b>OO 6.2</b>	- <b>Diffuser l'information liée à la réserve</b>										
<b>Description</b>	L'objectif est de faire connaître la réserve, communiquer sur les différentes actions entreprises et dynamiser et fluidifier les échanges. Il s'agit d'actualiser et mettre en ligne de nouveaux contenus (articles, documents de références, études et rapports). Ces outils doivent aussi servir à fluidifier les échanges avec les écovolontaires										
<b>Mise en œuvre 2020</b>	En 2020, une nouvelle page a été créée afin de mettre en ligne les divers recrutements, en réserve mais aussi au sein des institutions avec lesquelles existe des partenariats.										
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fréquentation annuelle du site internet</b> Les changements effectués sur le site par le nouveau web master n'ont pas permis d'établir des statistiques de fréquentation du site. Cette fonctionnalité devrait être rétablie en 2021.</li> <li>• <b>Nombre d'articles mis en ligne /an</b> (sur les RNN des îlets de Petite Terre et de La Désirade)</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Publication d'articles sur le site</td> <td>9</td> <td>5</td> <td>14</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table>		2017	2018	2019	2020	Publication d'articles sur le site	9	5	14	12
	2017	2018	2019	2020							
Publication d'articles sur le site	9	5	14	12							

## 6. Prestations d'accueil et d'animation

<b>PA 2</b>		<b>PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 6.2</b>	-	<b>Diffuser l'information liée à la réserve</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de sensibiliser et éduquer les scolaires de tous niveaux à l'environnement. Il s'agit de mettre en place des interventions thématiques en classe ou aux journées éducatives. Le personnel sera également chargé d'organiser des sorties pédagogiques sur le terrain et de participer à des projets pédagogiques.		
<b>Mise en œuvre</b>	Personnel de la réserve.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'intervention effectuées : 0</li> <li>• Nombre de sorties pédagogiques organisées : 0</li> <li>• Nombre de projet pédagogiques suivis : 0</li> <li>• Nombre de classe et d'enfant sensibiliser : 0</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2021</b>	Le recrutement du chargé de mission dédié à l'éducation à l'environnement va permettre le renforcement des partenariats avec les scolaires.		

<b>PA 3</b>		<b>PA 3 : Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations</b>	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 6.1</b>	-	<b>Créer des supports de communication</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de sensibiliser et informer le grand public sur la protection de l'environnement. Il s'agit de mettre en place des interventions thématiques (au sein d'agences, d'établissements publics ou d'associations) ainsi que des sorties naturalistes sur le terrain.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Intervention auprès de l'association Bois Lansan par Julien ATHANASE. Le contexte sanitaire n'a pas permis d'avantage d'interventions. Animation auprès des enfants de l'OMCS sur la thématique des Iguanes et la capture des Iguanes communs par Sylvie LOIAL.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'interventions mises en place : 2</li> <li>• Nombre de sorties naturalistes organisées</li> <li>• Bilan annuel dans le rapport d'activité</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2021</b>	Le recrutement du chargé de mission dédié à l'éducation à l'environnement va permettre le renforcement des interventions auprès des différents publics.		

## 7. Prestations d'accueil et d'animation

CI 1		CI 1 : Balisage et aménagement du sentier (pédestre, cycliste, équestre)
<b>Priorité</b>	<b>2</b>	
<b>OO 2.3</b>	-	<b>Limiter les dégradations anthropiques</b>
<b>OO 7.4</b>	-	<b>Maintenir le matériel et les sites en bonne état</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de limiter et canaliser la fréquentation dans certaines zones afin d'éviter le piétinement de la végétation et le dérangement d'espèces sensibles. Il s'agit de matérialiser le sentier sur tout le linéaire de la réserve. Le personnel établira également un schéma de circulation et procédera à l'aménagement de certaines portions.	
<b>Mise en œuvre</b>	Proposition d'un tracé de sentier de découverte de la Réserve (cf Annexe 1) .	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentier matérialisé : balisage du sentier en réserve</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	Officialiser le sentier proposé dans le projet de découverte numérique de la Réserve et le matérialiser.	

CI 2		CI 2 : Améliorer les conditions de reproduction des espèces nicheuses sensible au dérangement (Petites Sternes, Huitriers d'Amérique...)
<b>Priorité</b>	<b>2</b>	
<b>OO 5.2</b>	-	<b>Limiter le dérangements de l'avifaune</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de maintenir les populations de Petite sterne, Huitrier d'Amérique et d'obtenir une évolution positive du nombre de couples reproducteurs. Il s'agit de réfléchir et mettre en place des zones d'exclusion pour l'amélioration des conditions de reproduction.	
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<p>En 2020, le suivi de la reproduction des Petites Sternes (et autres espèces : Limicoles nicheurs) a été mené dans le cadre de la convention d'étude ES/2019/002 par l'ornithologue Anthony Levesque.</p> <p>4 sorties ont été faites sur les différents sites potentiels de reproduction en mai et juin. Les Petites Sternes se sont installées sur la Pointe Doublé et sur la Pointe de Beauséjour. Afin de prévenir du dérangement, un panneau a été installé en juin 2020 à proximité de la zone de reproduction.</p> <p><u>Panneau d'information installé pour la saison de reproduction 2020 sur la pointe doublé (E.Delcroix)</u></p> <p>Les Petites Sternes se sont installées également sur la Pointe de Beauséjour sur la plage à Fanfan. Ce site est très fréquenté par les piétons et les voitures (pour les mises à l'eau des bateaux). N'ayant pas la gestion du site, aucune action de protection a été menée sur ce site.</p> <p>En l'absence de reproduction sur la Pointe des Colibris, aucune action n'a été faite sur ce site.</p>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de zones d'exclusion installées</li> <li>• Rapport de suivi (synthèse annuelle)</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	<p>Poursuivre les actions de mise en défens saisonnier en fonction des besoins sur la Pointe des Colibris et sur la Réserve Naturelle.</p> <p>Echanger avec la municipalité sur la problématique du site de reproduction de Fanfan afin d'envisager des actions de conservation.</p>	



**Description**

L'objectif est d'assurer la visibilité des limites de la réserve.  
Il s'agit d'effectuer une maintenance régulière des bornes.

Le bornage de la Forêt Domaniale du Littoral (FDL) date de 1999. Le périmètre de la réserve naturelle étant calqué sur une partie de celui de la FDL, son bornage date donc lui aussi de 1999. En 2013, les bornes avaient déjà été matérialisées par des petits piquets blancs. Avec les intempéries, plusieurs bornes et piquets avaient ainsi disparu. Ce nouveau travail de bornage était donc nécessaire.

Ayant à notre disposition les données GPS de l'ensemble des bornes, chacune d'entre elles a été localisée sur le terrain et matérialisée par un piquet blanc ou gris (plus grands et gros que les précédents) afin que les limites de la réserve soient visibles et donc repérables.

Il existe en tout 192 bornes et ce sont plus de 100 piquets qui ont été posés et peints. Ceux en bon état n'ont pas été changés. Cette opération a été menée en janvier 2020.

Pose des bornes sur la Réserve Naturelle de la Désirade (R.Favrel)



Localisation des bornes et piquets délimitant la réserve naturelle de Désirade



**Mise en œuvre 2020**



Source : BD Ortho 2017, IGN

Réalisation : RN 02/2020

• Bornes et/ou piquets

0 500 m

Localisation des bornes de la Réserve Naturelle de la Désirade (R.Favrel)

**Prévisionnel 2021**

Contrôler une fois dans l'année l'état du bornage et intervenir en fonction des besoins.  
Entretenir le layon du bornage sur la partie nord de la réserve naturelle.

## 8. Management et Soutien

<b>MS 1</b>		<b>MS 1 : Former les prestataires touristiques</b>
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 1.4</b>	-	<b>Améliorer la communication sur le patrimoine géologique</b>
<b>OO 3.3</b>	-	<b>Limiter le dérangement des iguanes</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'instaurer un dialogue régulier avec les opérateurs. Leur apporter de la connaissance qu'ils puissent transmettre aux visiteurs et les sensibiliser aux bonnes pratiques (ex. : pas de nourrissage). Cela se traduit par la mise en place d'une démarche écotouristique et éco-gestes des prestataires (charte, formation).</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	Chargés de mission et conservatrice.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions organisés : 0</li> <li>• Nombre de sorties pour la formation des opérateurs : 0</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	<p>Le projet de restauration de la Pointe Colibri ayant pris du retard, les actions de formations des prestataires touristiques prévues en 2020 dans le cadre de ce projet seront réalisées début 2021 à la fin des travaux. Cette formation à pour objectif d'apporter de la connaissance et des outils aux prestataires touristiques sur la biodiversité de la Pointe Colibri, proche de celle qu'on retrouve sur la RNN.</p> <p>Le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'éducation à l'environnement en 2021 permettra de développer l'aspect formation et animer des visites de la réserve, notamment sur les aspect géologie.</p>	
<b>MS 2</b>		<b>MS 2 : Soutenir la commune dans son projet de gestion des déchets</b>
<b>Priorité</b>	<b>2</b>	
<b>OO 7.4</b>	-	<b>Maintenir le matériel et les sites en bonne état</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'aboutir à la fermeture définitive de la décharge et l'ouverture de la nouvelle déchèterie. La réserve soutient la commune dans ses démarches.</p>	
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Pas d'action en 2020	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture définitive de la décharge</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	<p>La décharge est actuellement le seul lieu dédié au stockage des échouages massifs de sargasses sur l'île de la Désirade depuis la restauration du site de la Pointe Colibri. Les gestionnaires accompagneront la commune dans la gestion de ces sargasses afin de minimiser au maximum les impacts dû à ce stockage.</p>	

MS 3		MS 3 : Re-végétalisation et balisage des accès	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 2.3</b>	-	<b>Limiter les dégradations anthropiques</b>	
<b>OO 5.2</b>	-	<b>Limiter le dérangement de l'avifaune</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de limiter et canaliser la fréquentation dans certaines zones afin d'éviter le piétinement de la végétation et le dérangement d'espèces sensibles.</p> <p>La mise en œuvre passe par la matérialisation des limites en replantant de la végétation littorale.</p>		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<p>Accès à la Pointe Colibri re-végétalisé. Afin de retrouver ce cordon de végétation, trois enclos d'une surface cumulée de 1000m<sup>2</sup> ont été montés en Forêt Domanial Littoral (FDL) gérée par l'ONF. Cette action a été réalisée par le personnel de la Réserve ainsi que des bénévoles de l'Association Titè sur un équivalent de 13 journées avec l'aide financière de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et de la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).</p> <p><u>Photographie d'un enclos de restauration de forêt littorale bénéficiant de plantations.</u></p> <p>Le bornage complet des limites de la Réserve a été effectué en début d'année 2020.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'accès re-végétalisés : 1		
<b>Prévisionnel 2021</b>	L'entretien des enclos de revégétalisation de la Pointe Colibri sera réalisé par l'équipe de la RN jusqu'en juillet 2021 avant d'être repris par l'ONF sur son budget FDL.		



MS 5		MS 5 : Mise en défens des parcelles	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 2.1</b>	-	<b>Limiter le pâturage sur la réserve naturelle</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de soustraire des parcelles aux surpâturages pour permettre à la végétation de se régénérer.</p> <p>L'action vise à la construction d'enclos témoin autour de zones sensibles identifiées</p>		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Construction d'un enclos de mise en défend (cf CS 7)		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de synthèse sur le suivi de la reprise de croissance de la végétation : 0</li> </ul> <p>En décembre 2020 a débuté le chantier de mise en défend d'une population de 20 Mélocactus à la Pointe Mancenillier dans un enclos de 56m linéaire. Cet enclos présente à ce jour quelques espèces d'herbacées et des individus de <i>Croton flavens</i> et de <i>Pectis humifusa</i> (cf CS 17 et 20).</p>		
<b>Prévisionnel 2021</b>	Une fois l'enclos achevé, un « état zéro » sera décrit afin de débiter un suivi de reprise de croissance de végétation.		

<b>MS 8</b>		<b>MS 8 : Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de la Désirade</b>	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 6.2</b>	-	<b>Diffuser l'information liée à la réserve</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de valoriser la destination écotouristique de la Désirade et de Petite Terre. La mise en place par la rédaction et la signature d'une convention de partenariat avec l'office du tourisme de la Désirade et l'organisation de rencontres annuelles.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Des échanges réguliers ont lieu entre les gestionnaires et l'office municipal du tourisme.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	L'office relaie les différentes communications de la réserve. À l'inverse, les gestionnaires répondent aux sollicitations de l'office municipal du tourisme, par exemple pour être présent lors de manifestations comme la fête à cabrit (annulée cette année à cause de la crise sanitaire).		
<b>Prévisionnel 2021</b>	Le partenariat avec l'office du tourisme va prendre de l'ampleur suite au recrutement du chargé de mission dédié à l'éducation à l'environnement : ce chargé de mission développera les projets d'éducation à l'environnement sur le territoire de Désirade, comme par exemple l'organisation de visites guidées de la réserve naturelle.		

<b>MS 10</b>		<b>MS 10 : Assurer la formation Animation Nature</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 7.1</b>	-	<b>Assurer une formation continue des agents</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de permettre au personnel de la réserve d'acquérir les fondamentaux éducatifs, d'appréhender les différents modes d'apprentissage et de comprendre les différents types d'approche pédagogiques à développer avec un groupe. Le personnel de la réserve participera aux sessions de formations initiation à l'animation nature.		
<b>Mise en œuvre</b>	Personnel de la réserve (destinataire de la formation) Associations, Prestataires, ONF, PNG		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan annuel de formation professionnelle</li> <li>• Nombre de jours effectués / personne / an</li> <li>• Détails des formations effectuées</li> </ul> Maëlle ZUBAR a participé à la formation à l'utilisation des caravanes tortues marines et iguane des Petites Antilles réalisée par l'équipe du PNA. Ces outils développés par la PNA pourront être mis à disposition des gestionnaires au besoin.		
<b>Prévisionnel 2021</b>	L'embauche d'un chargé de mission dédié à l'éducation à l'environnement consacré 25% du temps à Désirade devra permettre de renforcer ces actions en 2021		

<b>MS 11</b>		<b>MS 11 : Assurer la formation sur les espèces et les écosystèmes de la réserve et la géologie</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 7.1</b>		<b>- Assurer une formation continu des agents</b>	
<b>Description</b>		L'objectif est de permettre au personnel de la réserve d'assurer les protocoles scientifiques mis en place dans la réserve et d'améliorer leurs connaissances sur les écosystèmes, les espèces de la réserve et la géologie. Le personnel de la réserve participera aux formations locales sur les écosystèmes et les espèces des milieux tropicaux.	
<b>Mise en œuvre 2020</b>		Les étudiants en licence SVT -BGSTA-GEOS à l'UA ont réalisé une excursion de 3 jours à Désirade accompagnés de leurs enseignants JF Lebrun de l'UA et JJ Cornée du CNRS. Sophie Le Loc'h les a accompagné afin de leur exposer les enjeux de préservation de la Réserve Naturelle. Cette sortie a également été l'occasion d'améliorer ses connaissances en géologie et d'échanger sur les dernières études réalisées sur la Désirade.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan annuel de formation professionnelle</li> <li>• Nombre de jours effectués / personne / an</li> <li>• Détails des formations effectuées</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>		Lors de la création du sentier pédagogique de découverte de la Réserve Géologique, une formation du personnel de la Réserve pourra être effectué afin de mettre à jour les connaissances relatives à la faune, la flore et la géologie. Le chargé de mission dédié à l'éducation à l'environnement devra également être formé aux particularités de la Désirade. Ces formations se feront en partie en interne mais également en accompagnant les différents naturalistes et scientifiques venant ponctuellement sur la Désirade.	

<b>MS 13</b>		<b>MS 13 : Accueillir et encadrer des stagiaires</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 7.2</b>		<b>- Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>	
<b>Description</b>		L'objectif est de renforcer l'équipe de la réserve naturelle. Les gestionnaires recrutent et encadrent des étudiants et des stagiaires.	
<b>Mise en œuvre</b>		Chargés de mission et conservatrice.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de stagiaire recruté : 2 étudiants en Master 1 à l'Université des Antilles Guadeloupe : Adrien MAITREPIERRE sur une étude des arthropodes présents en Réserve et Délisse DELANNAY sur une cartographie de la végétation en Réserve.</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>		Recrutement de deux stagiaires sur un sujet EEE et un suivi ornithologique de saline. Le premier consistera en une recherche d'indices de présence de mangoustes, de singes verts, de rats, de racoon et d'agoutis afin d'identifier les zones pouvant préférentiellement abriter ces espèces. Le second a pour objectif un inventaire des espèces d'oiseaux fréquentant les salines et une cartographie des habitats de ces dernières ainsi qu'une identification des zones perturbées par les activités humaines.	

MS 14		MS 14 : Renforcer l'équipe de surveillance avec des écovolontaires	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	<b>OO 7.2</b>	<b>- Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer l'équipe de la réserve naturelle. Les gardes encadrent les écovolontaires et les impliquent dans les missions de terrain.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<p>En 2020 ce sont 60 jours de bénévolat qui ont été réalisés sur La Désirade. Le contexte sanitaire à obliger les cogestionnaires à suspendre le bénévolat du 17/03 au 20/06 et de limiter le nombre de bénévoles par mission pour répondre aux exigences réglementaires.</p> <p>Les bénévoles ont été impliqués sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantier de la Pointe des Colibris</li> <li>• Oépration de nettoyage de la réserve</li> <li>• Atlas des Iguanes des Petites Antilles</li> <li>• Suivi des <i>Melocactus</i></li> </ul>		
		<u>Chantier bénévole sur la Pointe des Colibris</u>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'écovolontaires intégrés = 20 bénévoles ont participé aux actions sur La Désirade en 2020.</li> <li>• Nombre d'équivalent temps plein sur l'année = 0,3 ETP en 2020</li> </ul>		

MS 15		MS 15 : Rédiger et publier des rapports et compte-rendu	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	<b>OO 7.5</b>	<b>- Disposer d'une évaluation du travail réalisé</b>
<b>Description</b>	L'objectif est d'archiver et diffuser les comptes rendus des réunions et des missions scientifiques. Le personnel rédigera et publiera les rapports et comptes rendus concernant les activités réalisées sur la réserve. Un archivage numérique des données sera également réalisé.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	2 rapports/comptes rendus concernant les activités de la réserve à la Désirade ont été rédigés en 2020 : le rapport avifaune 2016/2018 et le rapport de suivi 2018 des Melocactus Ils ont été diffusés et archivés sur le site des Réserves. Les articles créés ont été partagés sur la page Facebook de l'ONF Guadeloupe.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rapports/comptes rendus rédigés chaque année</li> <li>• Nombre de rapports/comptes rendus diffusés chaque année</li> <li>• Nombre de rapports/comptes rendus archivés chaque année</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2021</b>	Les rapports et compte rendus des activités continueront a être publiés au fil de l'eau sur le site de la RNN.		

MS 18		MS 18 : Rechercher d'autres financements
<b>Priorité</b>	<b>2</b>	
<b>OO 7.3</b>	- <b>Assurer la gestion administrative et financière de la réserve</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de poursuivre les recherches de financements complémentaires afin d'accroître les moyens de la réserve notamment pour les opérations d'investissement. Le personnel assurera la constitution de dossier auprès des financeurs (appel d'offres AMP, TEMEUM, Mécénat, FEDER, ...).	
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Deux projets financés par l'OFB et la DEAL sont en cours de réalisation : Poursuite du projet de restauration écologique de la Pointe Colibri Lancement du projet de création d'une dynamique de réseau tortue marine sur la Désirade	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de dossier déposés</li> <li>• Bilan annuels des financements perçus</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	Cloture des deux projets OFB : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colibri : les gardes poursuivrons l'entretien des enclos jusqu'en juillet. Ruben Penin sera en charge de réaliser la formation des professionnels du tourisme.</li> <li>- Tortue marine : L'association ne pouvant pas recruter un salarié à mi-temps, le projet se poursuivra en 2021 via un prestataire.</li> </ul> Réponse à d'autres appels à projet au fil de l'eau Plan de relance DEAL : dépôt d'une fiche projet pour le financement d'actions de lutte sur les espèces exotiques envahissantes (singe vert, mangouste, racoon, iguane commun) Prestation biosécurité surveillance des barges : réponse à un appel à projet dans le cadre du PNA iguane des Petite Antilles.	

MS 23		MS 23 : Participer aux plans d'action iguanes
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 3.1</b>	- <b>Améliorer la connaissances des populations d'iguane des petites Antilles</b>	
<b>OO 6.3</b>	- <b>Participer aux réunions et colloques</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de participer à la conservation des espèces et écosystèmes associés. La réserve participera au comité de pilotage du plan national d'action et s'impliquera dans les actions et projets du réseau.	
<b>Mise en œuvre 2020</b>	En 2020, les cogestionnaires de la RND ont participé au COTECH du PNA Iguane des Petites Antilles le 6/11/2020. L'équipe de cogestion y a présenté les actions mises en œuvre en 2020 sur Désirade dans le cadre du PNA : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la mortalité des Iguanes sur la Désirade</li> <li>• Le réseau de veille/lutte de l'Iguane commun sur la Désirade</li> <li>• Les fiches réflexes pour modification/validation</li> <li>• Le projet de la Pointe des Colibris (cf CS5)</li> </ul> En partenariat avec le Gaïac, Titè participe à la mise à jour de l'Atlas des Iguanes sur la Désirade (cf CS4)  L'association Titè a répondu à un appel d'offre lancé par le PNA pour développer un programme de biosécurité sur la Désirade pour prévenir de l'entrée de l'Iguane commun.  3 agents de Titè ont participé à la formation « capture et mise à mort des Iguanes communs » organisée par l'OFB afin d'être autorisés pour cette action par arrêté préfectoral.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participation au comité de pilotage = 1</li> <li>• Nombre d'action et projet sur lesquels la réserve s'implique</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2021</b>	Poursuive l'implication dans le cadre du PNA IPA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et sensibilisation : utilisation de la caravane IPA</li> <li>- Implication dans les actions de lutte contre l'iguane commun sous réserve de financements dédiés</li> </ul>	

<b>MS 24</b>		<b>MS 24 : Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 4.1</b>		-	<b>Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines</b>
<b>OO 6.3</b>		-	<b>Participer aux réunions et colloques</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de participer à la conservation des espèces et écosystèmes associés. La réserve participera au comité de pilotage du plan national d'action et s'impliquera dans les actions et projets du réseau.		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<p>En 2020, les cogestionnaires de la RND ont participé au COTECH du PNA Tortues Marines le 3/12/2020.</p> <p>Les données de suivi des pontes ont été saisies et transmises à la coordination du PNA, ainsi que les données échouages/détresses.</p> <p>Lancement du projet OFB (cf CS12)</p> <p>Education à l'environnement : Participation à la formation à l'utilisation de la caravane « Tortue marines »</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participation au comité de pilotage = 1</li> <li>• Nombre d'action et projet sur lesquels la réserve s'implique</li> </ul>		
<b>Prévisions 2021</b>	<p>Poursuivre l'action</p> <p>Le projet « vers une dynamique de réseau tortue marine » sera terminé sous forme de prestation.</p>		

<b>MS 26</b>		<b>MS 26 : Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales</b>	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 6.2</b>		-	<b>Diffuser l'information liée à la réserve</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de mettre à disposition les observations scientifiques recueillies au sein de la réserve aux organismes centralisateurs. Le personnel sera en charge de la saisie et de la transmission de l'ensemble des observations et données naturalistes dans le système informatisé de gestion et d'échanges de données des réseaux d'espaces naturels (SERENA, SINP).		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données ornithologiques sont toutes intégrées à la base de données e-bird</li> <li>• Les données STOC-EPS sont intégrées à une base de données Excel et transférées sur Karunati</li> <li>• Les données tortues marines sont intégrées aux bases de données coordonnées par le PNA</li> <li>• Les autres données de suivi sont intégrées à des bases de données Excel et gérées localement par l'équipe de la cogestion.</li> </ul>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activité présenté au comité consultatif</li> <li>• Comptabilité annuelle présentée au comité consultatif</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2021</b>	Augmenter le transfert de données vers Karunati		

<b>MS 29</b>		<b>MS 29 : Maintenance des équipements et des locaux</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.4</b>	<b>-</b>	<b>Maintenir le matériel et les sites en bonne état</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'assurer la longévité et la maintenance des équipements.            Cette action inclus l'entretien et le renouvellement des équipements et locaux. Les travaux d'entretien courant par le personnel de la réserve ainsi que l'entretien ponctuel de certains équipements par des prestataires.</p>		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Travaux sur le véhicule des Réserves.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste annuelle des travaux d'entretien effectués et des équipements renouvelés.</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2021</b>	<p>En 2021, les gestionnaires prévoient le remplacement du véhicule de service sur la Désirade, ainsi que l'installation d'une citerne de récupération d'eau de pluie à la maison pour pouvoir pallier aux coupures d'eau qui sont fréquentes.</p>		

<b>MS 32</b>		<b>MS 32 : Entretien de la pépinière de Gaïacs</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.4</b>	<b>-</b>	<b>Maintenir le matériel et les sites en bonne état</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'assurer qu'un maximum de plants puissent être replantés sur Petite Terre.            Il s'agit d'effectuer un entretien courant de la pépinière et le suivi de la croissance et de l'état sanitaire des plants.</p>		
<b>Mise en œuvre 2020</b>	Utilisation de la pépinière sur le projet de restauration de la Pointe Colibris.		

## RNN de La Désirade budget prévisionnel et réalisé 2020

Association : Titè  
Exercice 2020

Date de début : 01/01/2020

Date de fin : 31/12/2020

CHARGES					PRODUITS				
Désirade		Pointe des colibris + Igunane Commun		OFB Tortues marines	Désirade		Pointe des colibris + Igunane Commun		OFB Tortues marines
Intitulés de comptes	MONTANT PREVISIONNEL S EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>	Intitulés de comptes	MONTANT PREVISIONNEL S EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>
<b>60 – Achats</b>	<b>23 320 €</b>	<b>34 779 €</b>	<b>218 €</b>	<b>801 €</b>	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 219 €</b>	<b>0 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	6 000 €	18 930 €			Marchandises				
<i>Suivi ponte, avifaune, lépido</i> CS		12 420 €			Taxe barrier				
<i>Plan de gestion</i> MS		6 510 €			Prest de services redevances prof.				
Achats stockés de matières et fournitures		1 017 €	138 €	43 €	Prest de services redevance plais.				
<i>Petit matériel</i> IP-CI		36 €			Autres produits d'activités annexes				
<i>Matériel enclos mélocactus</i> CS		805 €			Prestations de services			5 219 €	
Fournitures non stockables (combustibles)	720 €	532 €	51 €	26 €	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>75 150 €</b>	<b>75 150 €</b>	<b>30 720 €</b>	<b>15 845 €</b>
Fournitures d'entretien et petit équipement	2 000 €	262 €	29 €	571 €	Etat :	75 150 €	75 150 €	30 720 €	15 845 €
<i>matériel d'entretien</i> IP-CI		84 €			Région(s) :				
<i>Entretien équipement et locaux</i> MS		178 €			Département(s) :				
Fournitures administratives	600 €	41 €		162 €	Communes(s) :				
Autres fournitures									
Prestations (ONF)	14 000 €	13 997 €							
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>8 400 €</b>	<b>8 877 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>					
Sous-traitance générale									
Locations	5 400 €	4 768 €							
<i>Location maison</i> CI		4 768 €							
Entretien et réparation	1 000 €	1 931 €							
<i>voiture</i> MS		1 852 €							
<i>équipement sites</i> IP-CI		79 €							
Assurance	2 000 €	2 159 €							
Documentation									
Divers		20 €							
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>7 754 €</b>	<b>7 051 €</b>	<b>2 512 €</b>	<b>1 046 €</b>					
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 600 €	2 693 €	450 €	210 €					
<i>Expert Comptable</i> MS		2 597 €							
<i>Commissaire aux comptes</i> MS		96 €							
Publicité, publication	0 €	250 €	181 €	547 €					
Déplacements, missions, réceptions	2 874 €	3 095 €	1 577 €	288 €					
<i>Frais de déplacement</i> MS		586 €							
<i>Billets de bateau</i> MS		2 509 €							
Frais postaux et de télécommunications	1 030 €	860 €	304 €		Organismes sociaux (à détailler) :				
Services bancaires, autres	250 €	140 €							
cotisations (liées à l'activité économique)		12 €							
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>636 €</b>	<b>747 €</b>	<b>294 €</b>	<b>147 €</b>	Fonds européens				
Impôts et taxes sur rémunération	636 €	747 €	294 €	147 €	CNASEA (emplois aidés)				
Autres impôts et taxes					Autres recettes				
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>34 220 €</b>	<b>29 444 €</b>	<b>33 715 €</b>	<b>13 851 €</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>375 €</b>	<b>311 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Rémunération des personnels	27 666 €	26 063 €	28 753 €	11 069 €	Cotisations	375 €	311 €		
Charges sociales	4 294 €	3 169 €	4 962 €	2 783 €	Autres recettes				
Autres charges de personnel	2 260 €	211 €			<b>76 – Produits financiers</b>				
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	<b>0 €</b>	<b>859 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>				
<b>66 – Charges financières</b>					Sur opération de gestion				
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	Sur exercices antérieurs				
					<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>				
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)</b>	<b>1 196 €</b>	<b>1 416 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>79 – Transfert de charges d'exploitation</b>	<b>0 €</b>	<b>- €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>					<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>6 179 €</b>	<b>366 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>6 179 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	Bénévolat	6 179 €	366 €		
Secours en nature					Prestations en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et prestations					Dons en nature				
Personnel bénévole	6 179 €	0 €			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>81 704 €</b>	<b>75 827 €</b>	<b>35 939 €</b>	<b>15 845 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>81 705 €</b>	<b>83 172 €</b>	<b>36 740 €</b>	<b>15 845 €</b>					

<sup>(1)</sup> ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>(2)</sup> Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

**BUDGET PREVISIONNEL - RND - Année 2021**

CHARGES			PRODUITS	
Codes PG				
<b>60 – Achats</b>			<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
<b>Achats d'études et de prestations de services</b>		<b>5 800 €</b>	Taxes passagers Maritime	10 000 €
<i>Suivi repro des om et limicoles</i>	CS09	5 800 €		
<i>inventaires sites scinques</i>	CS14	- €		
<i>Infographie bornage</i>	CI03	- €		
<i>Nettoyage RN - enlevement gros blocs</i>	IP01	- €		
Achats non stockés de matières et fournitures				
<b>Fournitures non stockables (combustibles)</b>	CI	<b>720 €</b>		
<b>Fournitures d'entretien et petit équipement</b>		<b>3 450 €</b>		
<i>Appareil photo - suivi affleurement</i>	CS03	- €		
<i>Petit matériel - melocactus</i>	CS07	100 €		
<i>Petit matériel - suivi passereaux</i>	CS16	100 €		
<i>Petit matériel - EEE</i>	CS16	250 €		
<i>Mise en défend melocactus</i>	CS20	1 000 €		
<i>Appareil photo - surveillance</i>	SP01	- €		
<i>Nettoyage RN</i>	IP01	500 €		
<i>Revégétalisation accès</i>	MS03	1 000 €		
<i>Protection - repro PS</i>	CI02	- €		
<i>Entretien bornage - signalétique</i>	CI03	500 €		
<b>Fournitures administratives</b>	MS	<b>600 €</b>		
<i>gardes, CMS, SGA</i>	MS	300 €		
<i>CM EEDD</i>	EEDD-MS	300 €		
<b>Autres fournitures</b>		<b>- €</b>		
<b>Prestations</b>		<b>14 000 €</b>	Prestations Services	1 000 €
<i>ONF</i>	MS	14 000 €		
<b>61 – Services extérieurs</b>			<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	
<b>Sous-traitance générale</b>			Etat : DEAL	81 737 €
<b>Locations</b>		<b>4 800 €</b>	Renforcement EEDD	8 993 €
<i>loyer maison</i>	MS	4 800 €		
<b>Entretien et réparation</b>		<b>800 €</b>	OFB	
<i>voiture</i>	MS29	- €		
<i>maison (citerne, container...)</i>	MS29	800 €		
<b>Assurance</b>		<b>2 000 €</b>	Région(s) :	
<b>Documentation</b>			Département(s) :	
<b>Divers</b>			Communes(s) :	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>			Organismes sociaux (à détailler) :	
<b>Rémunérations intermédiaires et honoraires</b>		<b>3 600 €</b>		
<b>Publicité, publication</b>		<b>2 032 €</b>		
<i>plaquette éleveurs</i>	MS06	- €		
<i>impression rapports</i>	MS15	- €		
<i>signalétique PS</i>	CI	250 €		
<i>signalétique RN</i>	CI03	1 000 €		
<i>Réaliser des support de comm</i>	EEDD - CC	782 €		
<b>Déplacements, missions, réceptions</b>		<b>3 113 €</b>		
<i>Formation</i>	MS	- €	Fonds européens (FEDER)	
<i>Billets de bateau stagiaires</i>	MS	60 €	CNASEA (emplois aidés)	
<i>Location de voiture</i>	MS	300 €	Autres recettes	
<i>Billets de bateau gardes, CMS, SGA</i>	MS	2 174 €		
<i>Billets de bateau EEDD</i>	EEDD-MS	579 €		
<b>Frais postaux et de télécommunications</b>		<b>1 030 €</b>		
<i>dont EEDD</i>	EEDD -MS	348 €		
<b>Services bancaires, autres</b>		<b>250 €</b>		
<b>63 – Impôts et taxes</b>				
<b>Impôts et taxes sur rémunération</b>		<b>858 €</b>		
<i>dont EEDD</i>	EEDD-MS	143 €		
<b>Autres impôts et taxes</b>				
<b>64 – Charges de personnel</b>				
<b>Rémunération des personnels</b>		<b>39 008 €</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
<i>1 CM, 3 gardes, 1 SGA</i>	MS	29 259 €	Cotisations	
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS	5 749 €	Autres recettes	270 €
<i>3 stagiaires (2M1 et 1 M2)</i>	MS	4 000 €		
<b>Charges sociales</b>		<b>6 652 €</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	
<i>1 CM, 3 gardes, 1 SGA</i>	MS	5 559 €		
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS	1 092 €		
<b>Autres charges de personnel</b>		<b>2 760 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>			Sur opération d e gestion	
<b>66 – Charges financières</b>			Sur exercices antérieurs	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>			<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)</b>	MS	<b>10 527 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
<b>Secours en nature</b>			Bénévolat	5 207 €
<b>Mise à disposition gratuite de biens et prestations</b>			Prestations en nature	
<b>Personnel bénévole</b>	MS	<b>5 207 €</b>	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>107 207 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>107 207 €</b>

## Table des annexes



Annexe 1 : Extrait du projet de sentier de découverte de la Réserve géologique, définition du parcours et du contenu à chaque point d'intérêt.....	45
Annexe 2 : Compte rendu du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de Désirade 2020.....	49

Annexe 1 : Extrait du projet de sentier de découverte de la Réserve géologique, définition du parcours et du contenu à chaque point d'intérêt.

## Projet de sentier découverte de la RNN à caractère géologique de la Désirade Géologie - Faune - Flore - Histoire

Projet basé sur le travail de création d'un audioguide par Léa Trifault (ONF - 2018) et sur le *Guide géologie de La Désirade* (2017).

Mise en page des informations inspirée de la présentation utilisée sur *Sylvascope* étant donné l'objectif d'intégration de ce sentier dans l'application.

Ainsi, chaque point d'intérêt est présenté sur une page contenant :

- Un diaporama de photos (en développement) ;
- Des informations synthétiques ;
- Des informations détaillées additionnelles.



31/08/2020

R. PENIN

**Aperçu du sentier et des points d'intérêt**



- Partie carrossable (3.5 km AS)
- Partie du sentier strictement pédestre (3.5 km AS)
- Limite de Réserve



31/08/2020

R. PENIN

## Point 1 : Bienvenue dans la Réserve Naturelle Nationale à caractère Géologique de la Désirade



Vous entrez dans une Réserve Naturelle délimitée par des piquets blancs. Ce territoire est destiné à préserver et à gérer des ressources naturelles remarquables ou menacées. Cette protection concerne les espèces vivantes, animales ou végétales, les habitats, les objets géologiques et les paysages exceptionnels de cette partie de l'île. Afin de préserver ce patrimoine, merci au préalable de vous informer de la réglementation.

Sur les plages de la Désirade, il n'est pas rare que des tortues marines viennent pondre. Surtout ne pas les déranger en s'approchant à moins de 10m, en les touchant ou en les éclairant.

Bonne visite !

Détails de la réglementation —>

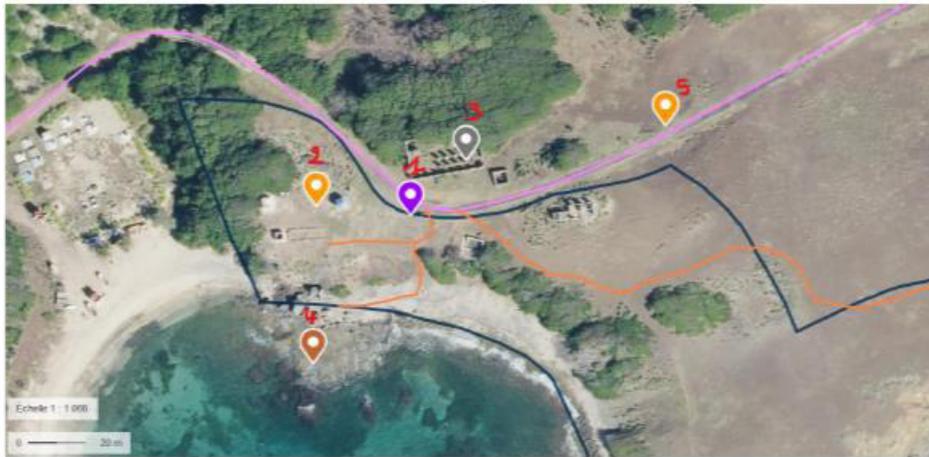
En Réserve à caractère géologique, il est interdit :

- D'abandonner, de déposer ou de jeter des débris de quelque nature que ce soit,
- De collecter et d'emporter des minéraux, sable, roche, fossile, végétaux, fleur, fruit
- D'introduire des animaux ou des végétaux,
- De troubler la tranquillité des lieux,
- De circuler en véhicule à moteur dans la Réserve,
- De camper,
- De chasser.

31/08/2020



R. PENIN





**Compte-rendu du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle à caractère géologique de la Désirade**

Le 02 juillet 2020

Le comité consultatif de la réserve naturelle s'est réuni le jeudi 2 juillet à 11 heures en audioconférence et en présentiel en sous-préfecture, sous la présidence de M. Jean-Michel JUMEZ, sous-préfet de Pointe-à-Pitre.

**Liste des personnes présentes :**

M. Jean-Claude PIOCHE, maire de la Désirade

M. Raoul LEBRAVE, président de l'association Titè

M. Eric DELCROIX, chargé de mission naturaliste

Mme Maëlle ZUBAR, secrétaire général administratif

Mme Claudine CABRERA, expert-comptable

M. Jean-Michel JUMEZ, Sous-préfet de Pointe-à-Pitre

M. Emmanuel SADOUX, Secrétaire général de la Sous-Préfecture

M. Gaël MAGNE, chef de pôle SG-PAC à la Sous-Préfecture

Mme Claire MAGNARD, DEAL

M. Jimmy LE BEC, DEAL

M. Daniel SERGENT, DEAL

Mme Sophie LE LOC'H, animatrice des PNA Tortue et Iguanes des Petites Antilles

M. Ruben PENIN, VSC ONF chargé de mission Réserves

M. Patrick NOVELLO, ONF conservateur de la réserve par intérim

Mme Caroline FOURCADE, ONF responsable service biodiversité

M. Sébastien LAFON, directeur de l'Office du Tourisme intercommunal de la Riviera du Levant

Mme Nathalie BORDY, Office du Tourisme de La Désirade,

M. Jérôme FILLEAU, représentant croisiériste de Petite terre.

**Personnes excusées :**

M. Jérôme DANCOISNE, Région

M. Alain ROUSTEAU, Université des Antilles

Mme Marie-Aurore ADRO VERMALNOURY, Conservatoire du littoral

A 11h00, le sous-préfet ouvre la séance et présente l'ordre du jour.



### 1. Approbation du PV de la réunion du 26 juin 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

### 2. Rapport d'activités 2019

M. Patrick NOVELLO commence la présentation des diapositives synthétisant le rapport d'activité 2019.

S'agissant du suivi de la population de cactées, la problématique de la divagation des cabrits est rappelée en séance. Les dégradations subies par les mélocactus intortus sont importantes. L'ONF propose d'organiser une rencontre avec les éleveurs et les gestionnaires. M. Eric DELCROIX rappelle que l'impact écologique est plus global à l'échelle de l'île en matière notamment d'érosion de sols.

Jean-Claude PIOCHE rappelle que le carême a été particulièrement sec cette année et qu'il ne faut pas mettre en cause l'élevage de cabrits. Ce type d'actions de gestion si elle est mise en œuvre sans concertation ne ferait qu'accentuer la mauvaise image des services de l'ONF à La Désirade.

M. le Sous-Préfet et la DEAL rappellent qu'une réserve naturelle a des objectifs de préservation des espaces et des espèces à tenir.

En 2020, pour concilier élevage et préservation du patrimoine naturel, des réunions d'échanges techniques seront organisées avec des professionnels de l'élevage pour travailler en commun et en lien avec la commune afin d'améliorer la situation.

M. Patrick NOVELLO reprend la présentation. Une attention particulière est portée sur le braconnage des tortues. M. PIOCHE précise qu'il travaille pour la protection des tortues avec l'appui de la gendarmerie. Il faut continuer de mener les procédures.

Mme Sophie Le LOC'H intervient sur les captures accidentelles. L'équipe du PNA est en lien constant avec les marins pêcheurs. Le projet du CNRS mené en lien avec le comité des pêches va commencer en septembre pour 3 ans.

M. Patrick NOVELLO reprend la présentation et souligne que les désiradiens participent à la lutte contre l'iguane commun. Récemment, un iguane hybride a été capturé.

Mme Sophie Le LOC'H explique qu'avec l'OFB une mission de régulation de l'iguane Commun (IC) est en cours sur le port de Jarry. Le PNA va relancer une nouvelle étude pour caractériser la population d'iguane Commun sur l'ensemble de l'île. Les captures proviennent du même foyer jusqu'à présent.

Patrick NOVELLO poursuit sur les actions de communication et actions d'éducation à l'environnement. Il rappelle également les infractions les plus constatées.

La problématique de la suspension de la taxe sur les Passagers Maritimes (TPM) est évoquée.

M. FILLEAU demande si les recettes de l'association Titè sont la somme des recettes des deux réserves. La réponse lui sera apportée par Claudine CABRERA par écrit après la réunion.

### 3. Budget prévisionnel 2020

M. Patrick NOVELLO reprend sur le budget prévisionnel de 2020.

M. Jimmy LE BEC complète au sujet du versement de la subvention DEAL : 50 % a été versée en début d'année. Il est demandé au Comité de donner un avis sur ce budget pour déclencher le versement du solde.

M. le sous-préfet demande l'avis au comité qui se déclare favorable. Le budget est accepté.

M. Raoul LEBRAVE rappelle que le report du comité consultatif (CC) de la réserve naturelle de Petite Terre pose problème pour ces mêmes questions. L'association a besoin de ces recettes pour continuer à fonctionner.

Le sous-préfet en convient mais précise qu'il n'est pas raisonnable d'émettre un avis sur le budget sans présentation du bilan d'activités et du plan d'action.

### 4. Plan de gestion 2017-2021

M. Patrick NOVELLO reprend sur l'avancement du plan de gestion 2017-2021. M. Jimmy LE BEC précise qu'en 2018 le plan de gestion a été présenté au comité consultatif. Mais un changement de méthode de rédaction des plans de gestion a entraîné des travaux supplémentaires pour adapter le document sur la forme à la nouvelle réglementation. Les évolutions réglementaires ont toutefois autorisé une adaptation du document.

M. le sous-préfet demande que le plan de gestion 2020 – 2029 soit soumis au comité consultatif par voie dématérialisée avant la fin d'année en vue d'une validation.

M. Eric DELCROIX, précise que le document sera livré dans un délai très court.

M. Patrick NOVELLO conclut sur la présentation.

### 5. Questions diverses

M. Eric DELCROIX demande à la DEAL où nous en sommes sur la TPM : M. Jimmy LE BEC se rapprochera du ministère pour savoir si la TPM va pouvoir se mettre en place de nouveau.

M. le sous-préfet demande à ce que le plan de gestion soit transmis aux membres du comité consultatif pour recueillir largement les avis.

M. Le maire souhaite qu'un commerçant intègre le comité consultatif et représente les acteurs socio-économiques.

M. Eric DELCROIX précise que l'arrêté désignant les membres du comité consultatif date de 2011. Il faudrait le mettre à jour et le réactualiser pour intégrer des acteurs socioéconomiques.

M. le sous-préfet demande à lancer le renouvellement de la composition des deux comités.

M. le sous-préfet revient sur l'adoption du budget pour la réserve naturelle de Petite Terre. L'absence de certains membres du comité consultatif ne permet pas de soumettre au vote pour les raisons évoquées ci-dessus. Il est proposé de reporter la réunion le 15 juillet à 10H00 à la DEAL de Dothémare.

La convocation va être transmise.

Le maire remercie l'équipe pour le travail réalisé. Le sous-préfet remercie à son tour le maire dont c'est la dernière participation.

L'assemblée ayant épuisé l'ordre du jour, la réunion est levée à 12H30.

#### 6. Remarques reçues par mail d'Alain ROUSTEAU, Université des Antilles

Diapo # 8 :

*Melocactus intortus* (subsp. *intortus*) n'est pas endémique, ni de Guadeloupe, ni des Petites Antilles. L'espèce existe dans tout l'archipel des Petites Antilles ainsi qu'à Porto-Rico, aux Bahamas et aux Îles Vierges (selon Fournet 2002). Elle est bien sûr indigène dans ces territoires et on peut dire qu'elle est endémique des Antilles *sensu lato* (Grandes et Petites Antilles confondues). Il faut préciser toujours de quels territoires l'espèce considérée est endémique. Une seconde sous-espèce (*Melocactus intortus* subsp. *domingensis*) est endémique d'Hispaniola.

Dans les endos, la recolonisation de l'espace par les plantes est lent mais indiscutable. La répétition et le prolongement de l'opération est souhaitable.

Question : ne pourrait-on pas tenter de conserver les autres espèces indigènes de Cactaceae, dans la mesure où la mise en défens mise en œuvre pour *Melocactus* pourrait profiter aux autres cactus : *Opuntia triacantha*, *Opuntia dillenii*, *Opuntia rubescens*.

Je dispose d'une grande quantité de bulbille de *Furcraea tuberosa*, un Agavaceae endémique des Petites Antilles et devenue très rare en Guadeloupe. On pourrait installer quelques individus à Petite-Terre comme à la Désirade. L'espèce ne bénéficie actuellement d'aucune mesure de protection (Béatrice Galdi, comm. pers.) de sorte que l'opération ne présenterait pas de difficulté administrative.

LE SOUS-PRÉFET  
Jean-Michel JUMÉZ

4/4

